

Chargé par le président Tebboune, Attaf prend part à la 19^e réunion du MNA

P-02

Arnaques dans le e-commerce P-06

L'APOCE tire la sonnette d'alarme



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION /Mercredi 15 Octobre 2025//N° 1183// PRIX 20DA

Éliminatoires du Mondial 2026 / Algérie – Ouganda (2-1)

p- 16

Les Verts renversent la vapeur et bouclent en apothéose !



Dominés en première période avant de renverser la situation grâce à un doublé d'Amoura, les Verts ont terminé leurs éliminatoires de la Coupe du monde 2026 sur une victoire éclatante face à l'Ouganda (2-1). Un succès qui redonne confiance à la sélection de Vladimir Petkovic.

Pour Pedro Sánchez, les responsables du génocide à Gaza doivent être jugés :

P-02

« La paix ne saurait signifier ni oubli, ni impunité »

Elles renforcent la prise en charge des malades P-05



La CNAS et le CPMC lancent un programme national de greffe du foie

Il veut rationaliser la consommation de gaz

Le gouvernement change de cap fiscal

Dans le cadre du projet de loi de finances 2026, le gouvernement entend revoir sa politique fiscale sur les carburants. Les véhicules roulant au GPL/C, jusqu'ici exonérés de vignette automobile, seront désormais soumis à cette taxe dès janvier 2026. Une mesure qui s'inscrit dans la volonté de rationaliser la consommation nationale de gaz et de préserver les volumes destinés à l'exportation, tout en favorisant la transition vers les motorisations électriques et hybrides.

P-03



Il conduit la délégation algérienne à la 151^e Assemblée de l'Union interparlementaire

Azouz Nasri plaide pour une diplomatie parlementaire forte et cohérente

À la veille de la 151^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) prévue à Genève du 17 au 23 octobre, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a réuni la délégation parlementaire pour lui transmettre des orientations claires. Il a insisté sur la nécessité de défendre avec conviction les positions de l'Algérie, de valoriser ses réussites diplomatiques et de refléter, sur la scène internationale, une image digne et unie du Parlement national.



Par Kader M.

Réunis, lundi, au siège du Conseil de la nation par Azouz Nasri, le président du Conseil, les membres de la délégation des deux chambres

devant prendre part aux travaux de la 151^e assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), et aux réunions connexes prévues à Genève (Suisse) du 17 au 23 octobre 2025, ont été exhortés par ce dernier quant à défendre les positions de l'Algérie. Le président du Conseil de la nation, qui conduira la délégation, n'a

pas manqué à l'occasion d'adresser des orientations précises aux membres de la délégation, en insistant sur la défense des positions de l'Algérie avec conviction, la valorisation de ses expériences réussies et ses approches pragmatiques, à travers une diplomatie confortant toujours les acquis historiques, et le rayonnement international obtenus par la diplomatie officielle du pays. Le président du Conseil national a mis en exergue à l'occasion le contexte international dans lequel intervient la session, marqué par des défis multiples, de profondes mutations, des conflits ainsi que de nouvelles alliances, tout en invitant les représentants parlementaires à se montrer à la hauteur de l'événement et à refléter la digne et fidèle image du parlement et de l'Algérie. Nasri a rappelé aussi la forte et symbolique portée que revêt cette réunion, illustrant bel et bien l'étroite et permanente coopération et coordination entre les deux chambres du Parlement, au demeurant constituant un principe fondamental fidèle à la devise « Un parlement bicaméral, une seule voix ». Conduite par Azouz Nasri, la délégation parlementaire algérienne est composée du vice-président de l'APN Mondher Bouden, membre du groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent de l'Union internationale parlementaire (UIP), Mohamed Anouar Bouchouit, vice-président de l'APN, Abderahmane Ghenchouba, membre du Conseil de la nation, président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique, membre du comité exécutif de l'UIP, et du comité pour la promotion du respect du droit international humanitaire, Kamel Khelifati, membre du Conseil de la nation, membre du comité sur la science et la technologie de l'UIP, Mme Farida Ilimi, députée à l'Assemblée populaire nationale, membre du bureau du comité permanent de la démocratie et des droits de l'homme, et membre du comité sur la santé de l'UIP, Salim Djalal, secrétaire général de l'Assemblée populaire nationale, Makhlof Sahel, chef de cabinet du président du Conseil de la nation, et Salim Rebahi, directeur d'études, chef du département de la communication et de l'information au Conseil de la nation.

K.M.

Chargé par le président Tebboune Attaf prend part à la 19^e réunion du MNA

Chargé par le président Tebboune, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines,

Ahmed Attaf, est arrivé hier soir à Kampala, capitale de la République d'Ouganda, pour prendre part aux travaux de la 19^e Réunion ministérielle du Mouvement des non-alignés (MNA). Cette réunion, qui se tiendra les 15 et 16 octobre sous le slogan « Approfondir la coopération pour une prospérité mondiale partagée », sera l'occasion de « passer en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résultats du sommet du Mouvement des non-alignés, tenu à Kampala en janvier 2024 », précise un communiqué du ministère des Affaires

étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Il sera également question de « la poursuite des efforts permettant au MNA de jouer un rôle influent face aux défis croissants auxquels le monde est confronté, en accord avec les priorités et les intérêts des pays du Sud », selon la même source. Durant son séjour à Kampala, « le ministre d'État rencontrera les hautes autorités ougandaises et aura des entretiens avec plusieurs de ses homologues participant à la réunion ministérielle », conclut le communiqué.

Il plaide pour un cadre législatif cohérent et unifié

Zoheir Bouamama veut accélérer la réforme du paysage médiatique

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a reçu au siège de son département les responsables et représentants des syndicats ainsi que des associations actives dans le secteur. Cette rencontre s'inscrit dans la volonté du ministre de poursuivre l'écoute des préoccupations et des propositions des professionnels, tout en accordant une attention particulière au dialogue social sur les questions liées à la situation des travailleurs. Dans son allocution d'ouverture, Bouamama a souligné la nécessité d'achever la mise en place de l'arsenal

législatif régissant le secteur, notamment à travers l'élaboration des textes réglementaires, et plus particulièrement du statut du journaliste. Ce texte fondamental, a-t-il précisé, permettra de régler plusieurs dossiers en suspens et d'organiser de manière globale et cohérente le secteur. Le ministre a également mis en avant l'importance de l'installation de l'Autorité de régulation, qui aura pour mission d'assurer une organisation plus rigoureuse du paysage médiatique et de veiller au respect des règles juridiques encadrant l'exercice de la profession. À cette occasion, Bouamama a appelé les responsables

syndicaux et associatifs à s'organiser conformément aux orientations du président de la République, et à renforcer la solidarité syndicale dans l'intérêt général des journalistes. Les représentants syndicaux, pour leur part, ont salué l'esprit d'ouverture et de concertation qui caractérise la relation entre le ministère et les partenaires sociaux, réaffirmant leur disponibilité à contribuer activement à toutes les initiatives visant à moderniser le secteur et à en améliorer les performances professionnelles et institutionnelles.

Y. B.

Pour Pedro Sánchez, les responsables du génocide à Gaza doivent être jugés
« La paix ne saurait signifier ni oubli, ni impunité »

■ Par Boualem B.

Le Premier ministre espagnol, Pedro Sánchez, a souligné hier que l'accord de cessez-le-feu entre Israël et le Hamas ne devait en aucun cas constituer un prétexte à « l'impunité », insistant sur le fait que « les principaux responsables du génocide » à Gaza doivent être traduits en justice. « La paix ne saurait signifier ni oubli, ni impunité », a déclaré Sánchez lors d'une intervention à la radio espagnole Cadena Ser, selon l'agence France-Presse. Ce cessez-le-feu est entré en vigueur vendredi dernier après-midi, suite à des négociations indirectes entre l'État israélien et le mouvement de résistance islamique Hamas, sous la médiation de l'Égypte, du Qatar et des États-Unis. Interrogé sur la possibilité de poursuivre son homologue israélien Benjamin Netanyahu, visé par un mandat de la Cour pénale internationale pour crimes de guerre, le Premier ministre espagnol a ajouté : « Les personnes qui ont été les principaux acteurs du génocide commis à Gaza (...) doivent être traduites en justice et ne peuvent donc échapper à celle-ci. » L'Espagne s'est positionnée parmi les pays européens les plus critiques envers la guerre d'extermination menée par Israël contre Gaza. En septembre dernier, elle a annoncé que le parquet espagnol allait ouvrir une enquête relative aux « violations graves » des droits de l'homme commises dans la bande de Gaza, afin de recueillir des preuves destinées à être présentées devant la Cour pénale internationale. La procureure générale de cette Cour a émis des mandats d'arrêt à l'encontre du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu ainsi que de l'ancien ministre de la Défense Yoav Galant, pour des accusations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. L'Espagne fait également partie des États ayant rejoint la plainte déposée par l'Afrique du Sud auprès de la Cour internationale de justice, accusant Israël de perpétrer un génocide dans la bande de Gaza. Par ailleurs, Sánchez, qui a participé lundi dernier au sommet sur Gaza en Égypte, a confirmé le maintien de l'embargo adopté la semaine précédente par les parlementaires espagnols concernant les ventes d'armes à Israël ainsi que les achats d'armements auprès de ce pays. « Nous conserverons cet embargo tant que l'ensemble du processus ne sera pas consolidé et orienté définitivement vers la paix », a-t-il déclaré. Il a également confirmé le maintien des mesures annoncées par Madrid en septembre dernier visant à « mettre fin au génocide à Gaza ». Sánchez, qui a également envisagé la participation de l'Espagne à une éventuelle mission de maintien de la paix à Gaza, a déclaré : « Nous sommes actuellement dans une phase de cessez-le-feu. Il est donc impératif de consolider ce cessez-le-feu afin de le faire évoluer vers un véritable processus de paix. » Il a ajouté : « Si cette évolution se concrétise, l'Espagne souhaite être présente et s'impliquer activement, non seulement dans la reconstruction, mais également dans la promotion de cette perspective de paix. »

B. B.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : **agence.regie@anep.com.dz**
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

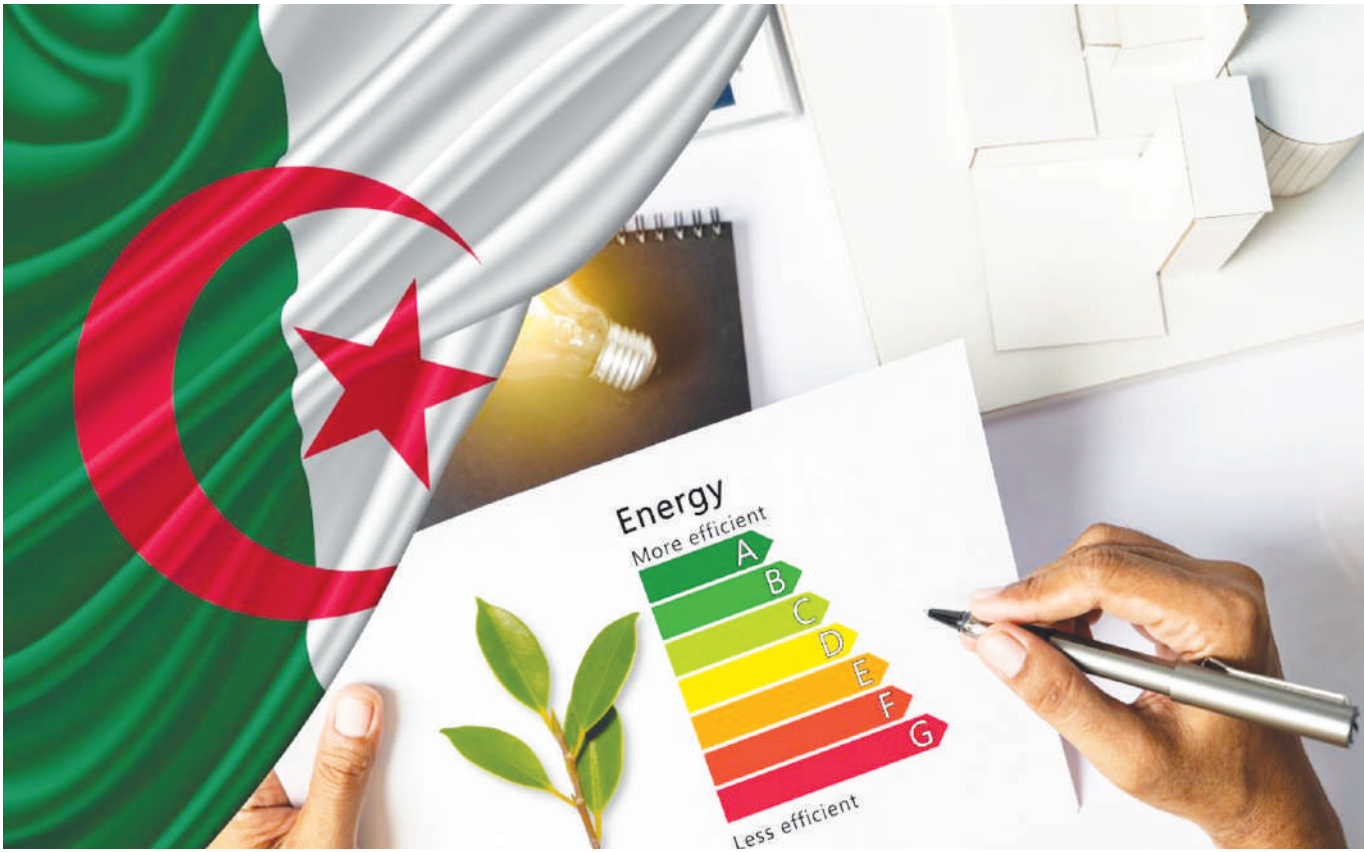
Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Il veut rationaliser la consommation de gaz

Le gouvernement change de cap fiscal

Jusqu'ici exonérés, les véhicules roulant au gaz de pétrole liquéfié (GPL) pourraient être assujettis, dès janvier 2026, à la vignette automobile annuelle, au même titre que les autres types de motorisations.



Disposition figure dans le projet de loi de finances (PLF) 2026, qui s'inscrit dans la stratégie nationale visant à mieux maîtriser la consommation intérieure de gaz, laquelle influe directement sur les volumes destinés à l'exportation. Le texte propose en effet de supprimer l'exonération de vignette accordée jusque-là aux véhicules roulant au GPL. Désormais, seuls les véhicules électriques, hybrides et ceux utilisant le gaz naturel carburant (GNC) continueront de bénéficier de cette exemption. Contrairement au GPL, le GNC est surtout employé dans les véhicules utilitaires et les transports collectifs, car il est considéré comme un carburant plus écologique. À travers cette mesure, le gouvernement entend concilier deux objectifs majeurs : réduire l'empreinte carbone du parc automobile national et rationaliser l'utilisation du gaz, une ressource stratégique qui constitue une part essentielle des recettes du pays. Ainsi, la réintroduction de la vignette automobile pour les véhicules au GPL/C (gaz de pétrole liquéfié carburant) vise à modérer la consommation de ce carburant. En parallèle, l'exonération des véhicules électriques et hybrides est destinée à encourager leur acquisition, conformément à la politique nationale de transition énergétique, est-il précisé dans l'exposé des motifs. En Algérie, le GPL reste un carburant

particulièrement bon marché : 9 dinars le litre, contre 45,62 dinars pour l'essence. L'écart de 36,62 dinars par litre a largement favorisé le recours au GPL, longtemps promu en raison de ses faibles émissions polluantes par rapport à l'essence et au gasoil. Cependant, la combinaison de son prix attractif et de la hausse des autres carburants entre 2016 et 2020 a provoqué une envolée de la consommation, atteignant 1,7 million de tonnes en 2023. « La consommation de GPL impacte les volumes destinés à l'exportation », souligne le gouvernement dans ses explications. L'accessibilité de ce carburant a incité un grand nombre d'automobilistes à convertir leurs véhicules au GPL/C, augmentant ainsi la demande interne. Or, cette hausse de consommation pèse sur les capacités d'exportation du pays. Le gouvernement rappelle que la production de GPL dépend directement de l'activité pétrolière et gazière, aussi bien sur les champs de production que dans les raffineries, et que toute hausse de la demande locale réduit les quantités exportables. Cette politique s'inscrit néanmoins dans la continuité de la priorité donnée à la satisfaction du marché national, le GPL étant considéré comme un carburant propre et à faibles émissions, tout en contribuant à réduire les importations d'essence. L'Algérie comptait début 2023 environ 850 000 véhicules roulant au GPL, sur un parc total

de plus de six millions d'automobiles. Dans la perspective de préserver ses ressources gazières et de s'inscrire dans la transition énergétique mondiale, le pays mise désormais sur le développement de la mobilité électrique. Un vaste programme d'installation de bornes de recharge a été lancé : mille bornes ultrarapides sont déjà opérationnelles dans les stations-service situées sur les grands axes routiers et au cœur des agglomérations. Parallèlement, les autorités veulent stimuler l'usage des énergies renouvelables domestiques, notamment à travers la généralisation du chauffe-eau solaire. L'Algérie prévoit d'en importer 100 000 unités d'ici 2035, avec une taxation réduite à 15 % à l'importation. Aujourd'hui, le pays produit environ 130 milliards de mètres cubes de gaz, dont près de 50 milliards sont absorbés par la demande nationale, en constante augmentation, principalement pour la production d'électricité, le chauffage et les besoins industriels. En décembre 2022, alors que la production nationale s'élevait à un peu plus de 100 milliards de mètres cubes, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait exprimé son ambition de doubler ce volume et d'en réserver la moitié à l'exportation, confirmant ainsi la volonté de l'État de renforcer la place de l'Algérie parmi les grands fournisseurs mondiaux d'énergie.

Y.S.

Elle attire de gros investisseurs étrangers

Sonatrach renforce sa coopération avec l'Indonésie et l'Arabie saoudite

Sonatrach intensifie sa coopération énergétique avec l'Indonésie et l'Arabie saoudite, deux partenaires stratégiques, confirmant ainsi sa volonté d'élargir ses alliances. Deux événements majeurs traduisent cette dynamique : une rencontre entre le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, et l'ambassadeur d'Indonésie à Alger, Chalief Akbar Tjandraningrat, suivie de la signature d'un contrat d'envergure avec la société saoudienne Midad Energy North Africa. Lors des discussions avec la partie indonésienne, plusieurs pistes de coopération ont été évoquées dans les domaines des hydrocarbures et des mines. Les entreprises Pertamina et Pupuk Indonesia ont affiché leur volonté d'accroître leurs investissements et leur partenariat avec Sonatrach, notamment dans le phosphate et le gaz, avec des projets conjoints

visant la production locale et la valorisation des ressources nationales. Parallèlement, le contrat signé entre Sonatrach et Midad Energy North Africa porte sur l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures pour un montant global de 5,4 milliards de dollars, dont 288 millions seront consacrés à la recherche. Financé entièrement par la société saoudienne, ce projet repose sur l'usage de technologies de pointe et le respect strict des normes environnementales, tout en donnant la priorité aux entreprises et à la sous-traitance locales. Au-delà de l'aspect économique, cette coopération traduit la volonté d'Alger de renforcer son intégration industrielle et de consolider sa place dans la coopération énergétique Sud-Sud. Pour le ministre Arkab, il s'agit d'attirer de nouveaux partenaires, de diversifier les investissements et de favoriser

le transfert de savoir-faire dans une logique de développement durable. Ces partenariats traduisent une dynamique d'ouverture qui confirme la confiance des investisseurs étrangers dans le potentiel énergétique algérien. Le pays dispose de gisements prometteurs, notamment dans la région d'Illizi et dans l'est du pays, entre Sétif et Béjaïa. Il est évident que le développement du secteur énergétique ne doit pas se limiter à l'investissement financier, mais reposer également sur la recherche scientifique et l'exploitation des géosciences. Ces nouveaux partenariats marquent un tournant pour la diplomatie énergétique algérienne qui consolide la position du pays comme acteur clé de la coopération Sud-Sud et de la transition énergétique dans le monde arabe et africain.

R.E.

ÉDITORIAL l'EXPRESS

Pour un nouveau modèle de consommation

■ Par Youcef S

Face au boom de la consommation énergétique nationale, l'Algérie est engagée dans une véritable course contre la montre. Longtemps conforté par l'abondance de ses ressources fossiles, le pays voit désormais les limites d'un modèle de consommation devenu insoutenable. Il ne s'agit plus de choisir entre produire ou économiser, il est désormais impératif d'apprendre à maîtriser la consommation d'énergie et à engranger une plus grande valeur ajoutée à partir des matières premières. L'urgence est réelle, celle d'instaurer un modèle « sobre » et « durable », fondé sur une gestion optimisée de la consommation interne et sur une intégration massive des énergies renouvelables. Les chiffres et les tendances parlent d'eux-mêmes : Notre modèle actuel, basé presque exclusivement sur les énergies fossiles, semble avoir atteint un point de saturation. Coûteux, gaspilleur et peu efficace, il a entraîné une explosion de la demande énergétique, au moment même où la lutte contre le réchauffement climatique s'impose comme une priorité mondiale. À l'heure où la planète s'oriente vers la neutralité carbone, l'Algérie ne peut plus ignorer que son avenir énergétique dépendra de sa capacité à consommer moins, à innover davantage et à planifier sur le long terme. Le programme national d'efficacité énergétique, adopté en 2011 puis actualisé en 2015, visait une réduction de 9 % de la consommation d'ici 2030. Mais la réalité est têtue, les résultats restent en deçà des ambitions. La consommation continue d'augmenter, tirée par un secteur des transports énergivore, un parc immobilier mal isolé et une industrie encore peu efficiente. Le secteur résidentiel et tertiaire, à lui seul, demeure le plus grand consommateur d'énergie du pays. Il est donc temps de rompre avec les habitudes de gaspillage et les politiques de confort. La transition énergétique n'est pas une option, c'est une nécessité stratégique. Réorganiser le transport, encourager la construction économe, investir massivement dans le solaire et l'éolien, repenser la tarification pour responsabiliser le consommateur, ce sont autant de leviers à activer sans délai. Plus qu'une réforme technique, c'est une véritable révolution culturelle qu'il faut engager. L'avenir énergétique du pays se jouera sur sa capacité à anticiper, à diversifier et à faire de la sobriété une valeur partagée. La transition n'est pas une contrainte, c'est une chance, une opportunité historique pour bâtir un modèle plus juste, plus propre et plus souverain, à la hauteur des ambitions d'un pays tourné vers l'avenir.

Y.S.

Il dit vouloir contribuer à apaiser les tensions

Lavrov offre les bons offices de la Russie pour rapprocher Alger et Bamako

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a démenti toute implication des forces russes dans des exactions contre les civils en Afrique, tout en affirmant la disponibilité de Moscou à jouer un rôle de médiation entre Alger et Bamako, en froid depuis plusieurs mois.



■ Par Boualem B.

Interrogé par des journalistes arabes lors d'un entretien relayé par l'agence Sputnik (sans précision sur le lieu), le chef de la diplomatie russe a balayé les accusations faisant état de « massacres commis par le Corps africain » dans le nord du Mali, contre les populations azawadiennes, au profit des forces des autorités de transition militaires issues du

coup d'État. Abordant la question des relations tendues entre les deux pays voisins, Lavrov a admis : « Nous sommes au courant des frictions existant entre nos amis algériens et maliens », estimant que « ce qui se passe est lié au passé colonial ». Le ministre a précisé : « Nous sommes en contact avec nos amis algériens au sujet des relations avec le Mali, et également avec nos amis maliens », avant d'ajouter que « les deux parties souhaitent que nous aidions à apaiser leurs diffé-

rends, et nous sommes prêts à le faire ». Sergueï Lavrov a replacé ces tensions dans un contexte plus large, accusant l'héritage colonial d'être à l'origine de nombreuses crises africaines. Selon lui, « lorsque les colonisateurs traçaient les frontières du continent à la règle, ils ont divisé des zones habitées par des groupes ethniques spécifiques ». Toutefois, la situation actuelle entre Alger et Bamako ne découle pas d'un litige frontalier : elle prend racine dans la politique interne

du Mali, où la junte militaire s'est unilatéralement retirée, il y a deux ans, des accords de paix et de réconciliation signés avec les mouvements de l'Azawad, un processus mené sous médiation algérienne. Lavrov n'a pas exclu que « ceux qui ont tracé les frontières africaines » aient eu pour objectif « d'attiser les tensions », ajoutant que « de nombreuses frontières en Afrique sont artificielles ». Il a rappelé que l'Union africaine avait un temps envisagé de redéfinir certaines limites territoriales pour les rendre plus cohérentes, avant d'abandonner ce projet « par crainte de conflits potentiels », une décision qu'il a qualifiée de « très sage ». Concernant la présence militaire russe au Mali, Lavrov a défendu le rôle du Corps africain, nouvelle formation déployée après le retrait du groupe privé Wagner, assurant qu'il s'agit d'une unité officielle : « Elle ne commet aucune action contre les civils ou les infrastructures civiles, opérant au Mali à la demande des autorités légitimes du pays », a-t-il déclaré. La transition politique prolongée à Bamako, dirigée par une junte militaire cherchant à pérenniser son pouvoir, alimente également la défiance des mouvements armés du nord. En juin dernier, la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) a vivement réagi à l'arrivée du Corps africain, estimant que ce changement ne marquait « aucun tournant politique ou militaire », mais plutôt « la poursuite du même modèle brutal, une répétition grossière d'un schéma fondé sur la répression, la violation systématique des droits humains et le mépris des populations locales ». Ces pratiques, ont-ils ajouté, sont « documentées et largement condamnées ». La CMA estime que cette évolution « met à nu l'impasse dans laquelle s'est engouffrée la junte militaire au pouvoir, dépourvue de toute vision de développement au service des peuples qu'elle prétend représenter ». Le conflit entre les mouvements de l'Azawad et le gouvernement central malien, partiellement résolu en 2015 grâce à un processus de négociation ardu ayant abouti à l'accord d'Alger pour la paix et la réconciliation, s'est rallumé lorsque les dirigeants militaires ont suspendu puis renié cet engagement. Ce revirement a ramené la situation à la case départ, relançant un cycle de violences que la diplomatie russe prétend désormais vouloir désamorcer.

Y. B.

Il franchit la ligne rouge, le Medef s'affiche à Dakhla occupée Le CODESA dénonce une initiative contraire au droit international

Le CODESA (Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental) a dénoncé la tenue d'un forum économique franco-marocain à Dakhla occupée. La section de Dakhla occupée du CODESA qualifie ce forum organisé conjointement par le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) et la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) de « provocation flagrante et de violation manifeste du droit international, marquant un mépris total des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) ». Le Collectif souligne que « toute activité économique ou commerciale menée au Sahara occidental occupé sans le consentement de son représentant légitime et unique, le Front Polisario, constitue une violation grave du droit international et des décisions de la CJUE, qui a rappelé à plusieurs reprises que la puissance occupante marocaine ne détenait aucune souveraineté sur le territoire, et que tout investissement ou exploitation de ses ressources sans l'accord du peuple sahraoui est nul et non avenue. Dans une démarche provocatrice, représentant un défi manifeste pour l'Algérie et le droit international, le mouvement des hommes d'affaires français (Medef) a décidé de tenir, le 9 octobre dernier, une réunion conjointe avec l'Union générale des entreprises du Maroc dans la ville de Dakhla occupée, au Sahara occidental. Des observateurs ont qualifié cette décision de véritable coup diplomatique français dans le dos de l'Algérie et d'initiative susceptible de déclencher une crise politique et économique sans précédent entre les deux pays. La position française n'est plus ambiguë ; le choix de Dakhla pour cette réunion n'est pas un hasard, mais un positionnement politique clair, reflétant l'alignement total de Paris sur l'occu-

pation marocaine et son mépris délibéré des résolutions de l'ONU et de la Cour de justice européenne, qui ont confirmé que le Sahara occidental ne relève pas de la souveraineté marocaine. Par ce geste, la France abandonne sa neutralité et affiche son soutien public à Rabat, contre le droit du peuple sahraoui et contre la position de principe de l'Algérie, qui défend le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et rejette le colonialisme sous toutes ses formes. Le communiqué publié par le Medef sur son site officiel a révélé le double discours français, tentant de justifier la réunion comme une « rencontre économique et stratégique », alors que le texte contenait des expressions alignées sur la rhétorique du Makhzen, au point de donner l'impression qu'il avait été rédigé dans les services du ministère des Affaires étrangères marocain. Plus inquiétant encore, le Medef a annoncé son intention d'investir dans les territoires sahariens occupés, en violation flagrante du droit international et des résolutions de l'Union européenne adoptées en octobre 2024, qui avaient annulé les accords de pêche et d'agriculture entre Rabat et Bruxelles au motif que le Sahara occidental n'est pas marocain. Le député représentant la communauté algérienne en France, Saad Laanani, a déclaré : « La France de Macron s'enfoncé davantage dans le marécage de l'extrême droite et se dirige vers une confrontation ouverte avec l'Algérie. » Il a ajouté que le Medef est devenu un outil politique aux mains du lobby marocain à Paris et que cette initiative traduit l'échec de la politique française, toujours prisonnière d'une vision coloniale dépassée, sans comprendre que la nouvelle Algérie n'acceptera aucune forme de tutelle ou d'ingérence étrangère. Laanani a affirmé que cette démarche imprudente coûtera cher à la France, car l'Algérie ne tolérera

aucune atteinte à sa souveraineté ni aucun soutien à l'occupation marocaine, ce qui entraînera inévitablement un impact sur les intérêts des entreprises françaises dans le pays. Selon des observateurs, le régime marocain tente d'instrumentaliser la France pour conférer une légitimité fictive à son occupation du Sahara occidental, en organisant des événements économiques sur les territoires occupés sous couvert « d'investissement et de développement ». Cependant, cette manœuvre ne trompera pas l'Algérie, qui considère toute activité économique étrangère dans ces régions comme une participation directe au crime colonial que le Maroc exerce contre le peuple sahraoui. La visite du président français Emmanuel Macron au Maroc, il y a un an, et ses déclarations affirmant que « le présent et l'avenir du Sahara relèvent de la souveraineté marocaine » avaient déjà entamé ce qui restait de la confiance entre l'Algérie et Paris. Depuis lors, les relations bilatérales ont connu une détérioration, laissant de plus en plus penser que la France s'aligne pleinement sur Rabat, au risque de perdre l'Algérie comme partenaire économique et stratégique en Afrique du Nord. » La réunion du Medef à Dakhla occupée n'est pas un simple rendez-vous économique, mais une conspiration politique évidente révélant le vrai visage de la France, encore prisonnière d'une mentalité de domination et de colonialisme. Quant au Maroc, il continue de jouer le rôle du suiveur en quête d'une légitimité absente, tentant d'entraîner Paris dans un nouvel engrenage d'hostilité avec l'Algérie. Mais une chose est certaine : l'Algérie ne reculera pas dans sa défense du droit du peuple sahraoui et n'autorisera ni la France ni quiconque à porter atteinte à ses principes ou à sa souveraineté nationale.

Y.S.

Il réaffirme la position de Moscou Sergueï Lavrov insiste sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

■ Par Kader M.

Réaffirmant la position de son pays sur la question du Sahara occidental, Sergueï Lavrov, le ministre russe des Affaires étrangères, a fait savoir qu'elle est basée sur les résolutions de l'ONU et du Conseil de sécurité de l'ONU, appelant tous à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance. Selon l'agence Sahara Presse Service (SPS), « Moscou adopte une position unifiée sur toutes les questions similaires », a expliqué Lavrov en réponse à une question sur les événements liés à la question palestinienne et à celle du Sahara occidental, tout en soulignant que cette question est à l'ordre du jour des Nations Unies depuis une cinquantaine d'années. Et d'ajouter : « Il existe des résolutions claires du Conseil de sécurité sur la manière de résoudre la question du Sahara occidental, par le biais du droit à l'autodétermination. Ce principe a toujours fait l'objet d'un consensus au sein du Conseil de sécurité... Tout en rappelant que la Russie considère que « toute solution acceptable pour toutes les parties est une solution légitime ». « Tant qu'un accord entre toutes les parties concernées, basé sur un juste équilibre des intérêts n'a pas été conclu, la Russie ne considérera pas l'affaire comme close », a affirmé le chef de la diplomatie russe, en rapport avec la position du président Donald Trump, à la fin de son premier mandat, ayant reconnu le Sahara occidental comme faisant partie du Maroc. Tout en déclarant que les résolutions du Conseil de sécurité internationale restent la seule référence valable à l'heure actuelle, le chef de la diplomatie russe a indiqué : « Si une nouvelle résolution basée sur d'autres principes est élaborée pour la solution (du contentieux), nous serons prêts à en débattre, à condition qu'elle soit acceptable pour toutes les parties prenantes. »

K.M.

Ils renforcent la prise en charge des malades

La CNAS et le CPMC lancent un programme national de greffe du foie

L'Algérie dispose désormais d'un programme national de greffe du foie à partir de donneurs vivants. En effet, la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et l'Établissement hospitalier spécialisé Pierre et Marie Curie (CPMC) ont signé hier à Alger une convention de partenariat marquant ainsi le lancement du premier programme national de transplantation hépatique. Cette convention marque une nouvelle étape dans le développement de la médecine spécialisée en Algérie, d'après le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudène. Il s'agit, selon le ministre du Travail, Abdelhak Saihi, d'« une étape clé pour consolider la souveraineté sanitaire du pays ».



ajoutant que les compétences algériennes sont désormais pleinement en mesure de prendre en charge ces pathologies complexes. « Nous utiliserons nos propres compétences pour consolider notre souveraineté sanitaire », a-t-il souligné. Saihi. De son côté, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudène, a confirmé que la convention marque une « nouvelle étape dans le développement de la médecine spécialisée en Algérie, notamment dans le domaine de la transplantation hépatique chez les adultes à partir de donneurs vivants ». Pour lui, cette convention contribuera inéluctablement et de manière significative à réduire les recours aux traitements à l'étranger, ainsi qu'à améliorer la qualité de la prise en charge sanitaire dans le pays et à garantir une utilisation optimale des technologies modernes. Elle traduit également la volonté de l'État d'élever la qualité de la prise en charge sanitaire nationale en mettant en place un programme de transplantation hépatique à partir de donneurs vivants, garantissant ainsi la prise en charge médicale des patients dans ce domaine spécialisé. Ait Messaoudène a rappelé que les hautes autorités, notamment le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accordent un intérêt particulier à la santé, qui constitue également une des priorités du gouvernement visant à garantir à chaque citoyen une couverture sanitaire complète et de qualité dans diverses spécialités, étant donné que c'est l'un des facteurs les plus importants contribuant à la réalisation du développement durable. Dans ce cadre, le ministre a mis en avant l'importance cruciale de la coopération sectorielle pour la promotion et le développement du système sanitaire, en établissant des mécanismes de partenariat entre la Sécurité sociale et les établissements de santé. Il a souligné « l'importance majeure » de la coopération intersectorielle dans le domaine de la santé, notamment pour la promotion et le développement du système de santé en Algérie, à travers « l'instauration de mécanismes de contractualisation entre la sécurité

sociale et les établissements sanitaires. Cela permettra, à ses yeux, une « utilisation optimale » des ressources et leur orientation vers des actions médicales les plus complexes, garantissant ainsi « une prise en charge de qualité des patients dans le pays et réduisant le recours aux traitements à l'étranger ». De son côté, le directeur général de la CNAS, Nadir Kouadria, a souligné que notre pays a enregistré, ces dernières années, une « augmentation remarquable » du nombre de patients atteints de maladies hépatiques. Cela représente un « véritable défi » pour le secteur de la santé ainsi que pour le système national de sécurité sociale, a-t-il poursuivi. Il a donc été nécessaire de penser à établir un partenariat efficace avec des experts et des spécialistes dans ce domaine, afin de « renforcer les capacités de prise en charge médicale, d'échanger des expériences et de transmettre les savoir-faire techniques et scientifiques ». Il y a lieu de préciser que la convention conclue entre le CPMC et la CNAS s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer l'offre nationale de soins et à garantir la durabilité des systèmes de santé efficaces, en parfaite cohérence avec la stratégie nationale du secteur sanitaire. En vertu de cette convention, la CNAS s'engage à assurer la couverture intégrale des coûts liés aux greffes hépatiques, au profit des assurés sociaux et de leurs ayants droit. Cette mesure représente une avancée majeure pour les patients nécessitant une greffe du foie. Ces opérations seront effectuées en collaboration avec des experts internationaux de haut niveau, garantissant ainsi la qualité et la sécurité des procédures médicales. Le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Pr. Kamel Sanhadji, le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer (CNPLCC), Pr. Adda Bounedjar, et le président de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale au Conseil de la nation, M. Habib Douagui, ont assisté à la cérémonie de signature.

M. K.

■ Par Meriem Kaci

La CNAS et le CPMC ont signé une convention dans le cadre du lancement du premier programme national de transplantation hépatique. Au terme de la convention signée en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, ainsi que de plusieurs responsables du secteur de la santé et de la Sécurité sociale, le CPMC est reconnu comme

centre hospitalo-universitaire de référence. L'établissement sera chargé d'accueillir des patients et de réaliser des opérations de transplantation hépatique et d'assurer également le suivi postopératoire, conformément aux standards internationaux. Les premières greffes seront effectuées en collaboration avec des experts internationaux disposant d'une expérience reconnue dans le domaine, afin d'assurer un transfert de compétences et de garantir les meilleurs standards médicaux. S'exprimant à cette occasion,

le ministre du Travail, Abdelhak Saihi a souligné que le CPMC constituera la pierre angulaire de la transplantation hépatique dans le pays. Le ministre fait savoir que dans un premier temps, « cinq opérations de greffe du foie seront programmées chaque année. Il a par ailleurs indiqué que la première intervention a été réalisée la semaine dernière « avec succès ». Selon M. Saihi, ce programme marque un tournant décisif dans la souveraineté sanitaire nationale, en réduisant considérablement le recours aux soins à l'étranger,

Prise en charge des enfants handicapés mentaux

Ouverture de trois centres psychopédagogiques

Le ministre, wali de la wilaya d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a supervisé, hier à Alger, l'ouverture de trois centres psychopédagogiques au profit des enfants handicapés mentaux. L'ouverture de ces centres, situés dans les communes de Bologhine, Hussein Dey et Sidi M'hamed, coïncide avec la rentrée sociale et scolaire et ce, pour répondre à la demande croissante des parents d'enfants présentant un retard mental, un trouble du spectre autistique ou le syndrome de Down. À cette occasion, M. Rabehi a salué l'ouverture de ces structures, rappelant que dans la wilaya d'Alger, « 2400 enfants aux besoins spécifiques sont pris en charge par des centres relevant de l'État ou gérés par des associations ». Les nouveaux centres assurent la prise en charge de « près de 40 % des demandes », a-t-il fait savoir, ajoutant que l'objectif escompté est qu'il y ait « au moins un centre de ce type dans chaque circonscription administrative de la capitale ». Pour sa part, Mme Mouloudji a souligné que ces centres seront supervisés par l'établissement de gestion des jardins d'enfants, des crèches et des pouponnières de la wilaya d'Alger « Presco », en coordination avec la direction de l'Action sociale



et de la Solidarité de la wilaya d'Alger, pour assurer « la prise en charge des enfants aux besoins spécifiques et partant consacrer leur droit à l'enseignement et à l'insertion sociale via ces espaces dotés de tous les moyens matériels et humains ». Et de préciser que « de nouveaux centres, actuellement en cours de réalisation, seront ouverts avant la fin de l'année en cours ». La ministre a réitéré « l'engagement de l'État », à

travers ce genre d'initiatives nobles, à « appuyer l'action sociale, la formation, l'éducation et l'investissement dans le capital humain », rappelant que le secteur de la solidarité nationale poursuit son action avec l'ensemble des partenaires et ce, en application de la mise en œuvre des politiques publiques visant à garantir la protection et la prise en charge de toutes les catégories, sans distinction ni exclusion.

Accidents de la route

34 morts et 729 1 blessés en une semaine

Trente-quatre personnes sont décédées et 1729 autres ont été blessées dans 1408 accidents de la route survenus entre le 5 et le 11 octobre en cours à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Médéa avec 3 personnes décédées sur les lieux d'accident et 72 autres blessées suite à 36 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 1919 interventions pour procéder à l'extinction de 1359 incendies urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés à Alger (152 incendies), Tizi Ouzou (132 incendies) et Blida (70 incendies). Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 16 incendies de forêts, 16 incendies de maquis, 57 incendies de broussailles, 11 incendies d'arbres fruitiers et 11 incendies de palmeraies, conclut le bilan.

Douze blessés dans une collision entre un bus et un véhicule à Relizane

Un grave accident de la route s'est produit dans la matinée d'hier à Relizane, faisant 12 blessés légers. Selon la Protection civile, le sinistre est survenu à 07 h 33 au niveau de la route de wilaya n° 20, plus précisément au lieu-dit Douar Hassi Belmekki, dans la commune d'El Kettar, précisant que l'accident résulte d'une collision entre un autobus et un véhicule particulier. Les équipes d'intervention sont rapidement arrivées sur les lieux pour prendre en charge les victimes, qui ont toutes été transportées vers l'hôpital local afin de recevoir les soins nécessaires.

SONAREM

Reda Belhadj
installé PDG par
intérim du groupe

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a présidé, lundi, la cérémonie d'installation de Reda Belhadj en qualité de Président-directeur général (PDG) par intérim du groupe Sonarem, en remplacement de Belkacem Soltani, indique un communiqué du ministère. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du ministère, en présence de la secrétaire d'Etat chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, et de plusieurs cadres du secteur.

A cette occasion, M. Arkab a affirmé que cette nomination s'inscrit dans la dynamique continue que connaît le secteur des hydrocarbures et des mines, notamment dans son volet minier, saluant le rôle "central" que joue le groupe Sonarem dans la valorisation et l'exploitation des ressources minières nationales, la promotion de l'investissement et le développement de l'activité minière, notamment à travers les grands projets. Il a précisé que la nomination de M. Belhadj reflétait la volonté de l'Etat de confier la gestion des entreprises stratégiques à des compétences nationales qualifiées, afin de contribuer à leur développement et à la promotion du processus de transformation industrielle et économique du pays. Il a assuré son soutien total au nouveau PDG dans ses nouvelles fonctions, en l'encourageant à poursuivre le processus de réforme et de modernisation visant à améliorer les performances du groupe et à renforcer sa compétitivité sur les marchés national et international. M. Arkab a également exprimé sa gratitude à Belkacem Soltani pour les efforts consentis durant son mandat à la tête du groupe, lui souhaitant plein succès dans la suite de sa carrière professionnelle. Pour sa part, M. Belhadj a exprimé sa gratitude pour la confiance qui lui a été accordée, affirmant sa détermination à poursuivre la mise en œuvre de la stratégie du groupe selon une vision moderne, axée sur la valorisation des ressources minières nationales, la promotion de l'innovation et l'ouverture sur des partenariats internationaux mutuellement bénéfiques.

ENERGIE ET ÉNERGIES
RENOUVELABLESLe développement
de l'industrie
électrique examiné

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, a reçu, lundi à Alger, le vice-président du Cluster industriel électrique d'Algérie (CIEL), M. Djilani Kobibi Bachir, afin d'examiner les moyens de développer l'industrie locale et de renforcer la coopération avec les pays amis, indique un communiqué du ministère. Les entretiens ont porté sur les opportunités de promouvoir l'industrie nationale, notamment dans le domaine de l'industrie électrique, étant l'un des piliers de la capacité productive de l'économie nationale, a précisé la même source. A cette occasion, M. Adjal a souligné que grâce à l'expertise et à la compétence dont elle dispose, l'industrie électrique algérienne constitue une base prometteuse pour bâtir des partenariats solides avec les pays africains, au service du développement commun et de l'avenir industriel et énergétique du continent.

CHAMSEDDINE HABHOUB :

" 1,9 milliards de dollars de transactions
du e-commerce en 2023 "

Le Commissaire du Salon du e-commerce et des services en ligne « ECSEL EXPO », Chemseddine Habhoub, a révélé, hier, qu'un espace important sera consacré à l'e-intelligence, supervisé par des experts et des entreprises algériens. Chemseddine Habhoub, invité de l'émission « Économie Multimédia », a ajouté que l'État algérien déploie des efforts considérables en matière de technologie et de sensibilisation dans ce domaine, à l'instar des ministères du Commerce et de la Communication.

Par : Ines B

Il a énuméré quelques-unes des entreprises participantes à ce salon qui ont obtenu de bons résultats, notamment des sociétés de livraison qui ont démarré avec des ressources limitées et emploient aujourd'hui des centaines de personnes. Dans ce contexte, il a déclaré que le volume des transactions de commerce électronique en 2023 a atteint 1,9 milliard de dollars, avec plus de 42 millions de commandes sur le marché algérien, ce qui témoigne de l'importance de ce marché et de ses perspectives prometteuses. Il a appelé les jeunes à assister à cette exposition, où ils apprendront tout ce dont ils ont besoin pour faire un



démarrage solide et solide dans le domaine du commerce électronique et des

services numériques. La 4^e édition du Salon du e-commerce et des services en

ligne « ECSEL EXPO » s'ouvre aujourd'hui, mercredi jusqu'au 18 octobre courant au palais des Expositions (Alger), avec la participation de plus de 250 exposants, ont indiqué, hier à Alger, les organisateurs de l'événement. Ce salon, verra la participation de plus de 250 exposants (professionnels du secteur, organismes et investisseurs), vise à mettre en avant l'importance du e-commerce en tant que levier de la croissance économique en Algérie et à encourager les entreprises locales à adopter des solutions numériques pour développer leurs activités et améliorer leurs services, selon les explications fournies lors de la conférence.

Inès B.

ARNAQUES DANS LE E-COMMERCE

L'APOCE tire la sonnette d'alarme

Le président de l'organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur dans son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, appelle à la création d'un organisme de surveillance multisectoriel pour surveiller les activités commerciales en ligne. "Un organisme de surveillance multisectoriel doit être créé pour surveiller les offres numériques et les activités commerciales en ligne. La situation est devenue intenable", a écrit hier M Zebdi sur la page officielle facebook de l'APOCE. L'Association a d'ailleurs classé les infractions liées à l'e-commerce en tête des plaintes reçues. «il arrive fréquemment qu'un consommateur commande un produit et reçoive un article totalement différent, sans aucun recours possible », avait expliqué, en mars dernier, M Zebdi. D'autres formes d'arnaques sont courantes, notamment le «refus de remboursement, la vente de produits non conformes, ou encore des escroqueries aux acomptes où l'acheteur verse une somme sans jamais recevoir sa commande». Ces

fraudes sont facilitées par l'existence de nombreuses pages de vente non identifiées sur les réseaux sociaux, a-t-il déploré. Face à cette situation, l'Apoce plaide pour une authentification obligatoire des vendeurs en ligne. «Nous proposons que chaque commerçant soit identifié, soit par un nom, soit par un numéro d'enregistrement pour assurer une transparence totale», affirme Zebdi. L'Algérie lutte contre les arnaques du e-commerce en renforçant le cadre législatif avec des lois comme la loi 18-05 de 2018, en créant l'Autorité nationale de protection des données et en mettant en place des campagnes de sensibilisation. Les pouvoirs publics encouragent aussi le paiement à la livraison pour minimiser les risques, et des canaux de signalement des fraudes, comme des numéros verts et des liens vers les services de sécurité, sont disponibles pour les consommateurs. La loi 18-05 de 2018 a mis en place des bases juridiques pour le e-commerce, incluant des obligations d'information pour les vendeurs, le droit de rétracta-

tion et la protection des données personnelles. L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel a été créée pour assurer la sécurité de la transformation numérique. Des sanctions sont prévues pour les vendeurs en ligne qui ne se conforment pas à la loi, notamment les impôts peuvent envoyer des mises en demeure. L'APOCE soulève également un autre problème, celui de l'arnaque des agences de voyage. De fausses agences de voyages avec de fausses adresses proposent des voyages à l'étranger à des prix compétitifs. Pour tromper les clients, une fausse copie de leur carte d'identité est envoyée. Les clients envoient de l'argent sur le compte postal pour effectuer des réservations, sans recevoir de réponse. Naturellement, après une arnaque, la victime n'a d'autre choix que de recourir aux services de sécurité pour déposer une plainte officielle", prévient l'APOCE sur sa page officielle facebook.

Inès B.

TRANSITION VERS L'ESIM...

Rencontre Zerrouki - opérateurs de téléphonie mobile

Le ministre des Postes et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé une réunion au siège du ministère avec le président de l'Autorité de régulation des postes et des communications électroniques, des représentants des opérateurs de téléphonie mobile et de l'Agence nationale des fréquences. Cette réunion a été consacrée à l'intégration de la carte SIM électronique (eSIM) dans les offres de services. Le ministre a souligné, selon un communiqué publié sur la page officielle facebook du ministère, que cette technologie représente une avancée qualitative dans les services de téléphonie mobile, car elle permet l'activation de

plusieurs lignes sur un seul appareil sans carte SIM physique. Cela contribue à simplifier les procédures, à réduire les importations de cartes SIM et à renforcer la sécurité numérique. M Zerrouki a expliqué que l'adoption de l'eSIM s'inscrit dans la feuille de route de la transformation numérique qui accompagne les préparatifs du lancement du réseau 5G. Il a appelé à une coordination étroite entre les opérateurs et l'autorité de régulation afin de garantir la préparation des infrastructures et d'harmoniser les normes techniques. Il a souligné l'importance du partage des infrastructures entre les opérateurs comme option stra-

tégique. Cela vise à alléger le fardeau des investissements en infrastructures et à les orienter vers le soutien aux investissements dans les installations techniques pour les services de téléphonie et d'internet. Zerrougui a conclu en soulignant que les citoyens demeurent la priorité absolue du secteur et que l'intégration de ce nouveau service s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le ministère pour fournir des services numériques modernes et sécurisés, renforçant ainsi la position de l'Algérie dans le domaine des communications modernes.

I.B.

BOUGHALI :

"La finance islamique, une vision économique fondée sur la justice et la solidarité"

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali, a affirmé, hier, que la finance islamique représente une vision intégrée d'une économie fondée sur les principes de justice, de solidarité et de responsabilité. Il a souligné qu'elle ne constitue pas une simple alternative technique au système bancaire traditionnel, mais plutôt l'expression d'une juste adéquation entre l'activité économique et les valeurs humaines de la société algérienne. Lors de l'ouverture de la journée d'étude, organisée sous le thème « La finance islamique en Algérie : perspectives et défis », M. Boughali a expliqué que cette approche reflète la volonté de l'État de diversifier les outils de financement et de renforcer l'inclusion financière, en phase avec les aspirations des citoyens, et d'intégrer la dimension humaine dans les transactions financières. M. Boughali a souligné que le renforcement des fondements de la finance islamique est devenu une nécessité impérieuse, compte tenu des alternatives de financement qu'elle offre, compatibles avec la loi islamique et répondant aux exigences du développement moderne. Il a expliqué que ce système contribue à attirer les liquidités bloquées des investisseurs réticents à l'égard de la finance traditionnelle et soutient l'investissement productif dans les secteurs agricole, industriel, touristique et des services. Il a également appelé à la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire flexible et intégré, au développement de compétences spécialisées en jurisprudence financière et en gestion des risques, et à la sensibilisation de la communauté aux avantages de la banque islamique. Il a également appelé au développement de produits financiers modernes, adaptés à la transformation numérique et renforçant la compétitivité sur les marchés locaux et internationaux. Le Président de l'Assemblée populaire nationale a conclu en soulignant que le succès de l'expérience algérienne en matière de la finance islamique dépend des efforts concertés de l'État, des institutions financières, des universitaires, des experts et des investisseurs. Il estimait que le véritable défi résidait dans sa transformation en un instrument stratégique capable de soutenir l'économie nationale, de renforcer la confiance des citoyens dans les institutions financières et de restaurer le rôle de la religion dans l'orientation de l'activité économique.

Inès B.

ENERGIES RENOUVELABLES

Production de 100 000 chauffe-eau solaires d'ici 2035

Le Directeur général de « Green Energy Cluster Algeria », Pr Boukhalfa Yaïci, a confirmé, hier, que le projet de loi de finances 2026 marque un tournant significatif dans le soutien aux énergies renouvelables en Algérie, en incluant quatre articles clés visant à stimuler et à promouvoir ce secteur pour la première fois depuis des années.

Par : Inès B.

Dans une intervention à l'émission « Invité du Matin » de la radio chaîne 1, M. Yaïci a expliqué que l'inclusion de ces articles marque un nouveau départ pour le développement des énergies renouvelables, notamment en renforçant le tissu industriel national associé à ce secteur. Il a estimé que ces mesures ouvrent de vastes perspectives au secteur et témoignent de la volonté des plus hautes autorités d'accélérer la transition énergétique. Il a ajouté : « Il existe une volonté politique forte, clairement démontrée lors du remaniement ministériel du 14 septembre, approuvé par le président Abdelmadjid Tebboune. Ce remaniement a conduit à la promotion du Secrétariat d'État aux Énergies Renouvelables au rang de ministère indépendant, totalement distinct du ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures, afin de donner la plus grande importance à ce secteur vital. » Concernant la consommation d'énergie des ménages, le Pr Yaïci a expliqué que l'objectif de ces mesures est de mettre à la disposition des citoyens une énergie propre à des prix abordables. Il a souligné que



la demande de chauffe-eau solaires reste faible, les prix de l'électricité et du gaz naturel en Algérie étant parmi les plus bas au monde, comparés aux prix élevés des chauffe-eau, qui oscillent entre 80 000 et 100 000 dinars algériens, malgré la contribution de l'État, qui couvre environ 45 % du coût. Il a souligné que la plupart de ces équipements sont importés, ce qui a incité le gouvernement, lors du nouveau projet de loi de finances, à réduire les droits de douane sur ces équipements de 30 % à 15 %, afin d'encourager les citoyens à les acheter comme principale alternative au gaz de ville, dans le cadre d'une équation économique qui

appelle à une plus grande dépendance aux énergies propres. Dans ce contexte, il a dévoilé un plan de production de 100 000 chauffe-eau solaires d'ici 2035, qui s'inscrit dans la nouvelle feuille de route des investisseurs dans ce secteur. Il a appelé à la levée des obstacles administratifs et bureaucratiques afin de garantir la mise en œuvre rapide de ces projets et l'établissement d'une véritable industrie nationale des énergies propres. « Ces mesures s'inscrivent également dans la politique nationale visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre des engagements internationaux en matière de protection

de l'environnement, et visent également à renforcer l'industrie nationale des énergies renouvelables et à créer de nouveaux emplois. », a-t-il ajouté. Concernant les projets de Sonelgaz, il a expliqué que leur mise en œuvre est lente en raison de difficultés de financement. Depuis mars 2024, l'entreprise a lancé un programme de production de 3 200 mégawatts d'énergie solaire, grâce à la construction de 15 centrales solaires photovoltaïques réparties dans 12 gouvernorats. Le Pr Yaïci prévoit que plusieurs centrales d'une capacité de 400 mégawatts seront achevées d'ici fin 2025 et raccordées au réseau électrique national, ce qui contribuera à soutenir la production d'énergie propre et à renforcer la sécurité énergétique du pays. Il a déclaré que l'objectif de la mise en œuvre du projet de 3 200 mégawatts est de générer de l'électricité verte alternative, de créer une plate-forme industrielle, d'avancer dans la programmation de nouveaux projets, d'injecter davantage d'investissements dans les infrastructures et de tirer parti des ressources humaines pour parvenir à une production d'électricité propre capable de rivaliser au niveau local et régional.

Inès B.

PÉTROLE

Augmentation de la production algérienne de 11000 barils /Jour

La production pétrolière algérienne a augmenté de 11 000 barils par jour (bpj) en septembre, poursuivant sa hausse pour le cinquième mois consécutif, grâce à la suppression progressive des réductions volontaires de la production par l'OPEP+, selon le rapport mensuel publié par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Toutefois, la production du mois dernier était légèrement inférieure à l'objectif de 959 000 bpj fixé par l'Algérie pour septembre, selon les dernières données de l'Energy Research Unit, basée à Washington. Cette hausse est principalement due à huit pays de l'OPEP+. Parmi eux figure l'Algérie, suite aux réductions volontaires de 2,2 millions de barils par jour sur le marché

depuis avril 2025, via une augmentation progressive du plafond de production jusqu'à fin septembre 2025. Cela s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'Algérie à respecter la politique officielle de réduction de la production annoncée par l'OPEP+, totalisant 2 millions de barils par jour jusqu'à fin 2026, qui a débuté en novembre 2022. Les données du rapport mensuel de l'OPEP, publié ce lundi 13 octobre 2025, montrent que la production algérienne de pétrole brut a augmenté en septembre 2025 pour atteindre 951 000 barils par jour, contre 940 000 en août 2025. Avec cette augmentation pour le cinquième mois consécutif, la production algérienne de pétrole brut approche son plus haut niveau depuis décembre

2023, à 957 000 barils par jour, selon les données historiques disponibles auprès de l'Unité de recherche sur l'énergie. Le pays devrait dépasser son niveau de décembre 2023 d'ici fin octobre. Selon les dernières décisions mettant fin aux réductions volontaires, la production pétrolière algérienne devrait atteindre 963 000 barils par jour, avant d'atteindre 967 000 en novembre prochain. Cela intervient alors que huit pays de l'OPEP+ (dont l'Algérie) ont décidé de rétablir leurs autres réductions volontaires de production pétrolière de 1,65 million de barils par jour, ajoutant ainsi 137 000 barils par jour au marché chaque mois à compter d'octobre.

I.B.

SIDI MOUSSA

Le projet du Pôle financier lancé prochainement

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a effectué une visite de terrain dans la commune de Sidi Moussa (Alger), dans le cadre des préparatifs pour le lancement de la réalisation du projet du Pôle financier, qui se veut un édifice urbain moderne, indique un communiqué du ministère.

L'Agence nationale de réalisation des investissements en équipements (ANRIE) a été désignée en tant que maître d'œuvre du projet, tandis que les travaux de réalisation

ont été confiés à Cosider Construction, et l'étude et le suivi, au Bureau d'études de Cosider, précise la même source.

Lors de cette visite, le ministre a suivi un exposé technique détaillé sur le pavillon administratif du projet (Zone 1), et s'est enquis des différents aspects liés aux préparatifs du lancement des travaux.

Au terme de sa visite, le ministre a donné une série d'instructions notamment pour "accélérer la réalisation des études, et en réduire les délais afin de permettre le lance-

ment effectif des travaux dans les plus brefs délais", ainsi que "la finalisation des études techniques du projet, la mise en place rapide du chantier, l'installation de la centrale à béton et des équipements de levage". Le ministre a également insisté sur "le lancement immédiat de la commande et la préparation des structures métalliques, la mobilisation d'équipes de travail au niveau de chaque ouvrage, l'adoption d'un système de travail en continu (3x8), en fixant un délai maximal de 24 mois pour l'achèvement et la livraison du projet", conclut la même source.

BECHAR

La centrale photovoltaïque achevée en 2026

La réalisation de ce projet, implanté sur une superficie de 150 hectares, dans une zone propice à ce type de centrale photovoltaïque, notamment dans la région frontalière de Beni-Ounif, intervient dans le cadre du programme national de développement des énergies renouvelables.

Les travaux de réalisation de la centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 50 mégawatts à Beni-Ounif (110 km au Nord de Béchar), seront achevés en mai 2026, a-t-on appris, lundi, auprès des responsables de l'entreprise réalisatrice de ce projet énergétique. Le projet de cette centrale solaire photovoltaïque, dont les travaux de réalisation accusent actuellement un taux d'avancement de 35 pour cent, sera totalement achevé en mai 2026, a précisé à l'APS l'un des responsables de l'entreprise, Hafidi Si El Haoues. La réalisation de ce projet, implanté sur une superficie de 150 hectares, dans une zone propice à ce type de centrale photovoltaïque, notamment dans la région frontalière de Beni-Ounif, intervient dans le cadre du programme national de développement des énergies renouvelables, selon les explications fournies par la même source en marge du salon régional de l'emploi. Le projet, qui est pris en charge dans tous ses segments par la même entreprise, relevant du secteur privée et spécialisée dans la production énergétique, le développement des



solutions durables et l'accompagnement de la transition énergétique et agricole, tant en Algérie qu'à travers le continent africain, est totalement supervisé sur le plan technique par le groupe Sonelgaz, a-t-il ajouté. Outre la centrale de Beni-Ounif, la wilaya de Bechar a aussi bénéficié d'une centrale similaire, en cours de réalisation dans la région d'Abadla (88

km au Sud de Bechar), sur une superficie de 160 hectares et dont la réception est prévue début 2026, indiquent des responsables locaux du secteur de l'énergie. Cette centrale, dont la réalisation est confiée à un partenaire chinois, pour un coût de plus de sept (7) milliards de DA, aura une capacité de production de 81,01 mégawatts, selon la fiche technique de ce projet.

La mise en service de ces deux importantes infrastructures énergétiques permettra le renforcement du réseau de production de l'énergie électrique de la wilaya de Bechar, et ce, par l'utilisation de l'énergie propre, contribuant ainsi à la réduction des émissions carbone et à diminuer la dépendance aux énergies fossiles, a-t-on souligné.

ANNABA

30 millions Da pour réhabiliter le CET

L'établissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique (CET) d'Annaba a consacré une enveloppe financière de 30 millions DA pour la réhabilitation et l'aménagement des casiers d'enfouissement du site de « El Berka Zarka » dans la commune d'El Bouni, en vue d'augmenter la capacité d'accueil du site, a indiqué lundi son directeur, Toufik Foughali. Le même responsable a précisé à l'APS que le site de « El Berka Zarka » à El Bouni reçoit les déchets de plusieurs communes limitrophes comme Annaba, Sidi Amar, El Hadjar, Berrahal et la nouvelle ville de Draa Errich, ce qui en fait un site principal de traitement des déchets ménagers à l'échelle de la wilaya. Il a ajouté que cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de réhabilitation des anciens casiers qui ne sont plus en mesure d'absorber les quantités croissantes de déchets, précisant que le projet concerne l'enfouissement des casiers 1, 2 et 5 dans le but d'améliorer le rendement de cette infrastructure et de garantir la continuité des services d'enfouissement et de traitement des déchets. Selon la même source, les travaux sont réalisés sur la base d'une étude technique et scientifique rigoureuse, respectant les normes environnementales, avec l'utilisation de quantités importantes de terre et de pierres pour assurer la cohésion des couches et la protection des sols et des nappes souterraines, ajoutant que les travaux avancent à un rythme « régulier ». Le même responsable a également indiqué que l'opération constitue « la première phase » dans le cadre d'un plan global de développement des infrastructures d'enfouissement technique des déchets à travers la wilaya, avec l'intégration de futurs projets portant sur le tri sélectif et le recyclage, en vue de consolider l'approche nationale en matière d'économie circulaire et protectrice de l'environnement.

EL TARF

80 millions Da pour la maintenance du chauffage des écoles

Une enveloppe financière de 80 millions de dinars a été allouée par les services de la wilaya d'El Tarf pour la maintenance et la réparation des systèmes de chauffage dans des écoles primaires, a indiqué lundi le directeur de l'administration locale (DAL), Mahieddine Boufenché. Le même responsable a précisé à l'APS que les travaux de maintenance et de réparation des équipements de chauffage ont été achevés dans 24 écoles primaires situées dans les communes de Boutheldja, de Chafia, de Ben Mhidi, de Echatt, de Brihan, de Besbes et de Dréan. Il a également affirmé que toutes les écoles primaires de la wilaya bénéficieront, cet hiver, du chauffage dans le cadre des efforts locaux visant à assurer une couverture complète dans ce domaine. L'opération s'inscrit dans la stratégie nationale visant à remplacer les systèmes de chauffage fonctionnant au mazout par d'autres fonctionnant au gaz propane et au gaz de ville, selon la même source. Par ailleurs, la wilaya a également bénéficié d'une enveloppe de 680 millions DA répartie entre les communes, pour soutenir le programme de repas chauds dans des cantines scolaires, en fonction du nombre d'élèves et de la situation financière de chaque commune. Dans le domaine du transport scolaire, la wilaya d'El Tarf a bénéficié d'un montant de 50 millions de dinars pour la maintenance et la location de bus de transport scolaire. A ce titre, la même source a indiqué que le parc de transport scolaire a été renforcé par cinq nouveaux bus, s'ajoutant aux 278 bus actuellement en service sur 228 lignes, dont 142 loués et 136 appartenant aux communes, dans le cadre du programme national visant à améliorer les conditions de transport des élèves, notamment en zones rurales, selon la même source.

BOUIRA

300 millions Da pour réhabiliter les résidences universitaires

Une enveloppe financière de 300 millions de dinars a été allouée à la réhabilitation de six résidences universitaires dans la wilaya de Bouira, dont le taux d'avancement des travaux a dépassé les 90 %, a-t-on appris lundi auprès de la direction des œuvres universitaires (DOU). Lancée le 15 juillet dernier, cette opération concerne six (06) résidences et huit (08) restaurants universitaires. Elle porte sur la réhabilitation de toutes les infrastructures de ces résidences, notamment des pavillons, des blocs socioculturels, des chambres et des blocs sanitaires, comme l'a précisé la directrice des œuvres universitaires (DOU), Hadj Rabah Hassiba. « Le minis-

tère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a mobilisé une enveloppe financière pour mener cette opération de réhabilitation, dont les travaux devraient bientôt s'achever, avec un taux d'avancement de plus de 90 % », a précisé à l'APS Mme Hadj Rabah. Dimanche, le wali Abdelkrim Laâmourî a inspecté les travaux de cette opération et a invité les entreprises à accélérer le rythme du chantier afin de rouvrir ces résidences aux étudiants dans les meilleurs délais. « L'objectif de cette opération est d'améliorer le cadre de vie des étudiants et de leur assurer une meilleure prise en charge », a expliqué la même responsable. Elle a également

annoncé la mise en place d'une cellule d'écoute à la DOU pour accueillir, orienter et accompagner au mieux les étudiants résidents, mais aussi pour faciliter les inscriptions et l'hébergement. L'université Akli Mohand Oulhadj compte six résidences universitaires d'une capacité d'accueil globale de 803 lits, selon les détails fournis à l'APS par la même responsable. « Cette année, nous avons enregistré l'inscription de 6239 étudiants déjà orientés vers leurs résidences, alors que le nombre de demandes de résidence introduites auprès de nos services était de plus de 8000 demandes », a encore précisé la DOU.

ORAN

La réhabilitation des réseaux énergétiques achevée

Les travaux de renouvellement et de réhabilitation des réseaux d'électricité et de gaz de la ville d'Oran ont été achevés, a annoncé, dimanche dans un communiqué, la Direction de distribution de l'électricité et du gaz d'Oran. Selon la même source, cette opération, inscrite dans le cadre du programme d'investissement 2025 de la société, a permis le remplacement et le renouvellement de

20 km de câbles électriques à haute et basse tension défectueux, ainsi que le remplacement des équipements de dix transformateurs électriques et la réhabilitation de 15 km du réseau de distribution du gaz naturel. Ce programme d'investissement vise, selon le communiqué, à améliorer la qualité des prestations fournies aux clients et à accompagner les programmes de développe-

ment initiés par les autorités locales de la wilaya. Par ailleurs, concernant l'accompagnement des projets de logement dont a bénéficié la wilaya d'Oran, la Direction de distribution de l'électricité et du gaz a procédé au raccordement de 1.800 logements publics locatifs aux réseaux d'électricité et de gaz au niveau du quartier de Sidi El Bachir (commune de Bir El Djir), précise le communiqué.

Une bonne santé dentaire passe par une bonne hygiène bucco-dentaire et alimentaire. Les experts mettent en avant les aliments recommandés pour une bonne santé dentaire, riches en calcium, phosphore et vitamines qui aident à reminéraliser l'émail et stimuler la salive pour nettoyer et réduire les acides.

L'alimentation joue un rôle crucial dans la santé des dents. En effet, certains aliments ont un impact réel sur la qualité de l'émail et peuvent causer de véritables problèmes bucco-dentaires. On pense souvent aux aliments à ne pas consommer en excès, en matière de santé bucco-dentaire, mais beaucoup moins à ceux qui peuvent nous apporter des bénéfices. Les experts mettent en avant les aliments à privilégier pour avoir des dents en bonne santé. L'un de ces produits, le fromage est considéré comme un véritable aliment protecteur. Il s'agit d'une source importante de calcium pour notre organisme, permettant de reminéraliser l'émail, une reminéralisation est essentielle pour éviter les caries, selon Doctissimo. Cette même source rappelle que les aliments les plus nocifs pour les dents sont ceux qui contiennent le plus de sucres. « Les sucres présents dans les aliments vont être absorbés par les bactéries qui se trouvent dans la bouche. Ces sucres vont ensuite être métabolisés en acides qui vont déminéraliser l'émail. Cette déminéralisation va créer des trous dans les dents, et d'autres bactéries viendront alors s'y loger. C'est de cette manière que se forment les caries. Ainsi, il est intéressant de manger du fromage à la fin du repas, et surtout de privilégier les fromages à forte teneur en calcium ». Les légumes verts sont également à privilégier car ils ne contiennent ni sucres, ni acidité. L'acidité va entraîner une déminéralisation des dents, c'est pour cela qu'il ne faut pas abuser des agrumes, du jus de pommes ou des tomates. Les experts soulignent aussi que les légumes verts sont souvent riches en calcium et fluor, qui aident à reminéraliser l'émail et en vitamines, bonnes pour les gencives. C'est le cas aussi des carottes et des poivrons. En effet, les carottes crues et les poivrons

SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

L'alimentation renforce les dents



sont très bénéfiques pour la santé bucco-dentaire car ils favorisent la mastication. « Ce frottement mécanique va permettre d'éliminer une partie de la plaque dentaire, composée de salive, de débris alimentaires et de bactéries », affirment les experts. De plus, la mastication favorise la création de salive qui se capable de neutraliser les acides qui se sont formés au niveau de l'émail dentaire ». De même, les crucifères, à l'image du chou de Bruxelles, du chou-fleur ou encore des brocolis, sont fortement dotés en vitamine C qui joue un rôle protecteur pour les gencives, mais aussi en calcium, magnésium et phosphore, ce qui participe à la bonne minéralisation de l'émail. En consommant par exemple du chou cru, on bénéficie de surcroît d'un nettoyage mécanique de la plaque dentaire. De leurs côtés, les pommes sont réputées pour renforcer les dents en raison de leur texture fibreuse qui aide à nettoyer la surface des dents, stimule la production de salive, et réduit les bactéries. La mastication d'une pomme stimule la salivation, ce qui lave les résidus alimentaires et les bactéries. Elles sont aussi une source de vitamine C, importante pour la santé des gencives. Le poisson est également un allié pour la santé bucco-dentaire, car il contient du fluor. Ce dernier renforce l'émail et permet de lutter contre les caries. Il faut savoir que le fluor protège les dents en les rendant plus résis-

tantes aux assauts des bactéries présentes dans la plaque dentaire. Outre le poisson, la viande est un produit bon pour la santé bucco-dentaire. La viande ne contient pas de glucides (sucres) et apporte des acides aminés, des vitamines et des oligo-éléments. Il est conseillé de la consommer non hachée car sa texture dure va stimuler la production de salive. Cette dernière a un rôle protecteur sur les dents. En outre, les légumes secs comme les pois cassés, pois chiches ou haricots séchés sont bénéfiques car ils contiennent du fluor pour la minéralisation des dents. Riche en calcium, le beurre présente lui-aussi un intérêt pour les dents, contribuant à la reminéralisation de l'émail. Toutefois, il est recommandé d'en consommer de façon modérée en raison de sa forte teneur en lipides. Les experts évoquent aussi les bienfaits du chocolat noir en raison des tanins dans le cacao qui ont un effet positif vis-à-vis des acides. Ils peuvent aussi neutraliser certaines bactéries. Les noix, les noisettes et les cacahuètes ont eux aussi des effets bénéfiques pour les dents. Riches en calcium et en fluor (surtout pour les noix), « ces aliments ont pour avantage de vous faire mastiquer par leur texture dure, ce qui va augmenter la production de salive, et de ce fait neutraliser les acides », expliquent les experts.

A.B

ILLIZI

Succès d'une intervention chirurgicale sur la colonne vertébrale

Une équipe chirurgicale de l'établissement public hospitalier EPH-d'Illizi a effectué avec succès une opération délicate sur un enfant de 14 ans, issu de la wilaya de Djinet, présentant une fracture de la colonne vertébrale, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'hôpital. Menée par un staff médical spécialisé, en chirurgie pédiatrique, chirurgie générale, Orthopédie-traumatologie et anesthésie-réanimation, assistés d'une équipe paramédicale, l'intervention s'est déroulée dans de bonnes conditions et a été couronnée de succès, a-t-on indiqué, signalant que l'état du malade est stable. La direction de l'EPH-Illizi a exprimé ses remerciements à l'ensemble du staff médical et paramédical pour son grand professionnalisme dans l'accomplissement de leur mission, tout en s'engageant à poursuivre les efforts visant l'amélioration des prestations de santé et à assurer les meilleures conditions de prise en charge des malades, dans ses différents services.

SÉNÉGAL

La fièvre de la Vallée du Rift fait 17 morts

Dix-sept personnes sont mortes depuis le déclenchement de l'épidémie de fièvre de la Vallée du Rift au Sénégal, a annoncé jeudi soir le ministère sénégalais de la Santé et de l'Hygiène publique. Depuis le 21 septembre, le pays a enregistré 119 cas confirmés, a indiqué à la presse locale Boly Diop, responsable de la surveillance épidémiologique au sein du ministère. La majorité de ces cas se concentrent dans les zones d'élevage du nord du pays et la poursuite de la propagation de la maladie suscite une vive inquiétude, a-t-il ajouté. La fièvre de la Vallée du Rift est une zoonose causée par un virus du même nom. Elle se propage principalement parmi les animaux, mais peut également infecter les humains, le plus souvent en raison de contact avec le sang ou les organes d'animaux infectés, notamment lors de l'abattage, de la découpe, de l'assistance à la mise bas ou de la manipulation de carcasses. Les symptômes les plus courants incluent fièvre, maux de tête, douleurs musculaires et fatigue. Si la plupart des cas restent bénins, un traitement tardif peut entraîner des complications hémorragiques potentiellement mortelles. A ce jour, il n'existe ni médicament antiviral spécifique ni vaccin approuvé pour l'homme.

CAP-VERT

56 cas de paludisme recensés

Le Cap-Vert a enregistré 56 cas de paludisme dont 23 importés, a annoncé jeudi le ministre de la Santé Jorge Figueiredo, appelant à la prudence la population de Praia, ville la plus touchée par la maladie. « Nous traversons une période complexe liée au paludisme et, par conséquent, des cas apparaissent que nous suivons de très près », a indiqué le ministre. M. Figueiredo a également souligné que certains cas ont été identifiés avec des périodes de hausse et de baisse, admettant ainsi que des défis restent à relever d'ici à la fin de l'année. « Nous renforçons les stratégies visant à prévenir l'apparition du paludisme et les épidémies, ainsi que les atteintes graves à la santé de la population », a-t-il ajouté, exhortant tous les responsables multisectoriels, des services environnementaux aux municipalités, à participer et à



prendre soin d'eux-mêmes et de leur ville. Malgré des conditions climatiques toujours propices à l'apparition de cas de paludisme, le Cap-Vert travaille avec

diligence pour maintenir son statut de pays exempt de paludisme que lui a décerné l'OMS en janvier 2024, a assuré le ministre.

SOUDAN DU SUD

Près de 890.000 personnes affectées par les inondations

Les inondations ont causé des dégâts aux habitations, aux cultures, aux écoles, aux installations de santé, aux routes et à d'autres infrastructures essentielles, compliquant davantage l'accès humanitaire, selon lui porte-parole adjoint du secrétaire général des Nations Unies.

Près de 890.000 personnes au Soudan du Sud ont été affectées par les inondations, soit plus du double du nombre recensé il y a trois semaines, a déclaré lundi un porte-parole de l'ONU. Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général des Nations Unies, a indiqué lors d'un point de presse quotidien que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a signalé la poursuite des inondations dans tout le pays en raison de fortes pluies et de la montée du niveau des eaux du Nil. La grande majorité des personnes affectées se trouvent dans les États de Jonglei et d'Unity, et près d'un tiers d'entre elles ont été déplacées et cherchent refuge sur des terrains plus élevés, a-t-il indiqué. Les inondations ont causé des dégâts aux habitations, aux cultures, aux écoles, aux installations de santé, aux routes et à d'autres infrastructures essentielles, compliquant davantage l'accès humanitaire, selon lui. « Malgré ces défis, l'ONU et ses



partenaires humanitaires continuent d'assurer une aide humanitaire qui sauve des vies, en fournissant des abris, de la nourriture et du soutien nutritionnel, une aide en espèces, ainsi que des services de santé, d'eau et d'hygiène », a ajouté M. Haq, précisant que des sacs de sable et d'autres matériels de lutte contre les inondations sont

également distribués. Au 13 octobre, le plan de réponse aux besoins humanitaires du Soudan du Sud en 2025, qui vise à mobiliser 1,7 milliard de dollars américains pour venir en aide à 5,4 millions de personnes, n'est financé qu'à hauteur de 30%, ce qui entrave la capacité à intensifier les interventions d'urgence, à déployer à l'avance des four-

nitures et à maintenir les opérations de manière prolongée, selon le porte-parole. Pour rappel, au moins 300.000 Sud-Soudanais ont fui leur pays en 2025, en grande partie en raison de l'intensification du conflit armé interne opposant les partisans du président Salva Kiir à ceux du vice-président Riek Machar, actuellement suspendu et jugé pour « crimes contre l'humanité », et du fort taux de pauvreté, a indiqué lundi un communiqué des Nations unies. Rien qu'en 2025, on estime que 300.000 Sud-Soudanais ont fui le pays, en grande partie en raison de l'intensification du conflit et du fort taux de pauvreté », a précisé la commission des Nations unies pour les droits humains au Soudan du Sud, dans un communiqué relayé par des médias. La même source a ajouté qu'« environ 148.000 d'entre eux sont arrivés au Soudan, 50.000 en Ethiopie, 50.000 en Ouganda, 30.000 en République démocratique du Congo, et 25.000 au Kenya ».

Centrafrique

09 candidatures pour la présidentielle

Neuf candidatures ont été officiellement enregistrées à l'issue de la période de dépôt des dossiers pour l'élection présidentielle prévue le 28 décembre prochain en République centrafricaine (RCA), a annoncé dimanche Mathias Barthélemy Morouba, président de l'Autorité nationale des élections (ANE). La phase de réception des candidatures, ouverte le 2 octobre, s'est achevée samedi dans un climat jugé apaisé, selon M. Morouba. Ce processus s'est déroulé dans un esprit de res-

ponsabilité, traduisant l'engagement des partis politiques et des candidats indépendants en faveur du renforcement démocratique. « Cette mobilisation témoigne de la vitalité de notre démocratie et de la volonté commune de consolider les institutions républicaines », a-t-il déclaré lors d'une allocution officielle. Le président de l'ANE a salué le bon déroulement des opérations sur l'ensemble du territoire, remerciant les équipes de l'institution électorale pour leur professionnalisme. Il

a néanmoins reconnu que certaines préfectures avaient été confrontées à des difficultés logistiques, en particulier des retards dans la transmission des dossiers. M. Morouba a exprimé sa reconnaissance envers l'ensemble des acteurs nationaux ainsi que les partenaires techniques et financiers pour leur appui constant dans la mise en œuvre de cette étape cruciale du processus électoral. Le Conseil constitutionnel est désormais chargé d'examiner la recevabilité des candidatures.

BESSENT

" Trump prévoit de rencontrer Xi Jinping "

Le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent, a déclaré ce lundi que le président américain Donald Trump prévoit de rencontrer le président chinois Xi Jinping en Corée du Sud, dans le cadre des efforts des deux parties pour apaiser les tensions liées aux différends commerciaux. Bessent a indiqué que des contacts importants ont eu lieu entre les deux parties en début de semaine. Dans une interview accordée à la chaîne Fox Business, il a déclaré : «

Nous avons considérablement réduit les tensions. » ajoutant que « le président Trump a annoncé que les droits de douane n'entreront pas en vigueur avant le 1er novembre, et qu'il rencontrera le président Xi Jinping en Corée du sud. Je pense que cette rencontre aura bien lieu. » Bessent a indiqué que cette semaine serait marquée par de nombreuses réunions au niveau des fonctionnaires à Washington, en marge des assemblées annuelles de la Banque

mondiale et du Fonds monétaire international. S'exprimant dans l'émission Mornings with Maria, il a déclaré que les États-Unis s'attendent à un soutien de la part de leurs alliés, y compris les pays européens, l'Inde et les démocraties souveraines d'Asie.

« L'économie chinoise est fondée sur un modèle de commandement et de contrôle, et nous ne permettrons à personne de nous dicter notre conduite. », a-t-il ajouté.

KREMLIN : AUCUN ACCORD CONCLU ENTRE POUTINE ET TRUMP

La présidence russe a confirmé lundi qu'aucune discussion n'est prévue pour le moment entre Vladimir Poutine et Donald Trump concernant la fourniture de missiles Tomahawk à l'Ukraine. Le porte-parole de la présidence russe le Kremlin, Dmitri Peskov, a déclaré lors d'un point de presse : « Aucun accord concret n'a encore été conclu

concernant un appel téléphonique. Dès qu'un accord sera trouvé, la conversation aura lieu. » Peskov a affirmé que la fourniture de ces armes à l'Ukraine renforcerait l'implication de Washington dans la guerre, car la manipulation de ces missiles sophistiqués nécessitera, d'une manière ou d'une autre, la participation d'experts américains.

Pour sa part, Dmitri Medvedev, numéro deux au Conseil de sécurité russe, a écrit sur Telegram que la livraison de missiles Tomahawk à Kiev pourrait se solder par une catastrophe pour tous, et en particulier pour Trump lui-même, ajoutant : « Nous ne pouvons qu'espérer qu'il ne s'agit que d'une autre menace creuse. »

PORTUGAL

Les municipales remportées par la Droite

Le parti du Premier ministre portugais de droite, Luis Montenegro, a gagné les élections municipales de dimanche en remportant notamment les villes de Lisbonne et Porto (nord), selon les résultats publiés lundi. Seul ou en coalition, le Parti social-démocrate (PSD, centre droit) de M. Montenegro a fait élire 136 maires sur un total de 308, contre 126 pour le Parti socialiste (PS), vainqueur des précédentes élections locales en 2021. Le PSD a signé « une victoire sur toute la ligne » et redevient « le plus grand parti au niveau local », s'est félicité le chef du gouvernement, reconduit en mai à la tête d'un exécutif minoritaire.

A Lisbonne, la coalition menée par le maire sortant Carlos Moedas a obtenu 41,7% des voix contre 34% pour la liste unissant toute la gauche à l'exception du Parti communiste. A Porto, la grande ville du nord du pays, le maire sortant, un indépendant soutenu par la droite, ne s'est pas représenté. Le candidat du camp gouvernemental, Pedro Duarte, s'est imposé de justesse avec 37,3% des voix contre 35,5% pour son rival socialiste. Le parti d'extrême droite Chega (« Assez ») fondé en 2019 a remporté ses toutes premières mairies, mais son résultat est resté en deçà de ses attentes après avoir dépassé le PS aux législatives de mai pour devenir la principale force d'opposition au Parlement, avec un score de 18%. Dimanche, Chega a recueilli 11,9% des voix à travers le pays, contre 4,2% en 2021. Le parti n'est arrivé en tête que dans trois communes : la station balnéaire d'Albufeira, dans la région de l'Algarve (sud), la bourgade de Entroncamento dans le district de Santarém (centre) et la petite commune rurale de Sao Vicente, sur l'île de Madère. Aux législatives de mai, le parti était arrivé en tête dans une soixantaine de communes et avait dit espérer s'imposer de nouveau dans environ la moitié d'entre elles. Le parti Chega avait annoncé un raz de marée dans la région de l'Algarve et il espérait, entre autres, remporter la capitale régionale, Faro, où il avait parachuté l'un de ses fidèles lieutenants. Même scénario et même déception à Sintra, municipalité la plus peuplée du pays près de Lisbonne, où là encore, il espérait placer Rita Matias, la numéro 2 du parti. Le parti d'extrême droite place 134 conseillers municipaux, dont 1 à Lisbonne. Le prochain rendez-vous électoral est en janvier 2026, pour les élections présidentielles auxquelles André Ventura concourt.

EN A'

Bougherra : «Nous devons améliorer notre efficacité offensive»

La sélection nationale algérienne des joueurs locaux (EN A') s'est inclinée lundi soir au stade 19 Mai 1956 d'Annaba face à son homologue palestinienne sur le score de 0 à 1 (mi-temps : 0-1), à l'occasion de son deuxième match amical de préparation à la Coupe arabe « FIFA-2025 » prévue en décembre prochain au Qatar.

Par Marouane A.

L'unique réalisation de la rencontre a été signée à la 38e minute par l'attaquant palestinien Zaid Qunbar, qui a profité d'une mésentente défensive et d'une sortie manquée du gardien Yacine Rayan Yousli pour placer une tête victorieuse dans les filets vides, à la réception d'un centre venu du flanc gauche. Malgré ce but, les «Verts» ont tenté de réagir à travers des offensives construites, notamment sur les ailes, sans parvenir à concrétiser leurs occasions. La première véritable alerte algérienne est intervenue à la 20e minute, lorsque Rayan Djawed Kouli s'est infiltré dans la surface adverse avant de voir sa frappe repoussée par le portier Abdulhadi Yassine, impeccable sur sa ligne. Au retour des vestiaires, le sélectionneur Madjid Bougherra a procédé à plusieurs ajustements, notamment avec l'entrée d'Amir Sayoud, dont l'apport technique et la vivacité ont dynamisé le secteur offensif. Grâce à ses dribbles et ses passes précises, le meneur de jeu a créé plusieurs situations



dangereuses, dont une frappe de Kouli qui s'est écrasée sur la transversale à la 65e minute.

L'ENTRÉE DE SAYOUD A AMÉLIORÉ LE JEU DES VERTS

Cependant, les Palestiniens ont su rester dangereux en contre. A la 82e minute, Hamdan Hamed a failli doubler la mise, sa frappe puissante trouvant le poteau droit du gardien algérien avant que la défense ne se dégage in extremis. Malgré une domination algérienne dans le dernier quart d'heure, la défense palestinienne est restée compacte et disciplinée jusqu'au coup de sifflet final. A l'issue de la rencontre, Madjid Bougherra a reconnu que ce revers constituait une étape utile dans le processus de préparation : « Cette ren-

contre a été l'occasion d'expérimenter un nouveau schéma tactique et d'évaluer le rendement global de l'équipe. Nous avons affronté un adversaire rigoureux, compact, qui a su fermer les espaces. Nous poursuivrons notre travail pour améliorer notre efficacité offensive et bâtir une équipe compétitive, capable de représenter dignement l'Algérie lors de la Coupe Arabe "FIFA-2025". » De son côté, le sélectionneur palestinien Ihab Mahmoud Hamed Abu Jazar s'est montré satisfait de la prestation de ses joueurs et de l'accueil reçu en Algérie : « Cette rencontre a été extrêmement bénéfique pour nous. Nous avons affronté une équipe solide, tenante du titre, et ce duel nous a permis d'acquérir une expérience précieuse. Je remercie l'Algérie pour l'ac-

cueil chaleureux et le soutien constant. L'atmosphère ici nous a véritablement donné le sentiment d'être dans notre second pays. » Pour rappel, lors du premier match amical disputé jeudi dernier à Annaba, les hommes de Bougherra s'étaient largement imposés 3-0, grâce à un doublé de Redouane Berkane (13e, 26e) et un penalty transformé par Adel Boulbina (35e). Tenante du titre, l'Algérie évoluera lors de la phase finale de la Coupe Arabe "FIFA-2025" dans le groupe D, en compagnie de l'Irak, ainsi que des vainqueurs des barages Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan. La Palestine, quant à elle, disputera un match barrage face à la Libye en novembre prochain à Doha.

M.A.

CAN2026

LES VERTES PRÊTES À DÉFIER LE CAMEROUN

L'équipe nationale féminine d'Algérie s'apprête à franchir une étape cruciale dans sa quête de qualification pour la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2026. Les coéquipières de Lina Boussaha affronteront le Cameroun, le jeudi 23 octobre 2025, au stade Miloud-Hadefi d'Oran à 19h00, pour le match aller du second tour des éliminatoires, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Cette affiche promet d'être particulièrement disputée face à une sélection camerounaise parmi les plus expérimentées du continent. Les Lionnes indomptables, régulièrement présentes dans le dernier carré de la compétition, tenteront d'imposer leur puissance physique et leur expérience internationale. Mais les Algériennes, déterminées à jouer crânement leurs chances, pourront compter sur le soutien du public oranais, réputé pour son enthousiasme lors des grands rendez-vous. Le match retour aura lieu le 28 octobre à 15h30, au stade de la Réunification de Douala, où les joueuses de Rabah Saâdane (sélectionneur intérimaire) tenteront d'arracher leur ticket pour la phase finale prévue du 17 mars au 3 avril 2026. En attendant cette double confrontation, les Verts (version féminine) poursuivent un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa, entamé le 20 octobre et qui se poursuivra jusqu'au 29 du même mois. Ce regroupement permettra au staff technique de peaufiner les automatismes et de renforcer la cohésion d'un groupe en pleine progression. Portées par une nouvelle dynamique et un encadrement ambitieux, les Algériennes rêvent d'un retour remarqué sur la scène continentale. Un bon résultat à Oran serait un pas décisif vers cette ambition.

QATAR

BELMADI, COACH DU MOIS

Après des débuts plutôt mitigés, Djamel Belmadi a trouvé son rythme de croisière avec Al Duhail. Trois premières rencontres sans victoire n'allaient évidemment pas satisfaire Djamel Belmadi (49 ans), coach à la grande exigence. L'ancien sélectionneur de l'Equipe Nationale a ainsi sonné le réveil des siens, qui ont gagné par deux fois (12 buts inscrits !) avant d'accrocher le match nul et vierge contre Al Sadd, l'un des favoris pour le titre. La très large victoire face Arabi (1-8), qui a notamment consacré un Adil Boulbina en feu, lui a permis de redresser la barre en championnat, où Al Duhail pointe désormais à la 6ème place sur 12. Enfin, en Ligue des Champions AFC, le bilan est à nouveau nuancé : une victoire, un nul et une défaite pour une 9ème place sur 12. Le champion d'Afrique 2019, qui a rebondi à Al Duhail après son départ de l'EN, se voit récompensé par ses pairs pour la qualité du jeu développé par son équipe. Il lui faudra désormais enchaîner les bons résultats pour atteindre ses objectifs.

U20

L'EN bat la Côte d'Ivoire

L'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), s'est imposée face à son homologue ivoirienne (1-0, mi-temps 0-0), en match amical disputé lundi au complexe sportif de Bingerville à Abidjan, en vue des prochaines échéances officielles. Lors de la première opposition, disputée jeudi dernier au même stade, les deux équipes se sont neutralisées (0-0). Pour cette double confrontation face aux Ivoiriens, le sélectionneur national, Razik Nedder, a fait appel à 23 joueurs, une liste marquée par la présence de quelques nouveaux éléments. La sélection algérienne des U20 prépare les éliminatoires zonales de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026.

PARA-POWERLIFTING/MONDIAUX-2025

Médaille de bronze pour Hocine Bettir

L'athlète de la sélection algérienne Hocine Bettir, médaillé de bronze des derniers Jeux paralympiques-2024, a remporté une médaille de même couleur, lundi au Caire en Egypte, aux Championnats du monde de para-powerlifting (messieurs et dames). Engagé dans le plateau A, Bettir (-65 kg) a obtenu sa médaille à la meilleure charge, grâce à 192 kg soulevés à son 3e essai, après un second essai réussi à 189 kg, une barre qu'il a ratée une première fois. Au total

des charges, Bettir a pris la 12e position avec 381 kg. Le podium de la meilleure charge a été complété par le Chinois Zhou Shiwei (205 kg), devant l'Iranien Bakhtiar Mohsen (201 kg). De son côté, l'autre Algérien, Chems-Eddine Boudra, avait remporté la médaille d'argent jeudi dans le plateau B, où il a réalisé un total de 257 kg dans la catégorie des -49 kg. Il a pris également la 5e place à la meilleure charge (91 kg), réalisée à son 3e

essai. La médaille d'or du total des charges au tableau B de la même catégorie de poids a été remportée par l'Arménien Hamazaspyan Rafayel (339 kg), alors que celle en bronze est revenue à l'Egyptien Ali Radwan Assem (210 kg). Pour sa part, l'Algérien Radhouane Sedjari (-65 kg) a clôturé sa participation à la 8e place dans le concours de la meilleure charge avec une barre à 80 kg, réalisée lors de son 3e et dernier essai.

Cyclisme/ Clubs professionnels : "Madar Pro Team" sacré champion d'Afrique 2025

La formation continentale algérienne "Madar Pro Team" a été sacrée champion d'Afrique 2025 des clubs professionnels de cyclisme sur route, a annoncé lundi le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari. La formation algérienne qui amorcera son parcours professionnel au troisième palier, est composée de plusieurs cyclistes internationaux algériens, dont le vétéran Azzedine Lagab, le

sprinter Hamza Yacine et de la jeune étoile montante du cyclisme algérien, Hamza Amari. Au classement final de l'UCI AfricaTour, "Madar Pro Team" a totalisé 679 points, devant ses deux poursuivants, Team Amani du Rwanda (254 pts) et Agadir Vélo Propulsion du Maroc (172 pts). "Cette représentation significative dans le haut du classement témoigne des efforts constants de formation, de performance

et d'encadrement au sein de la structure algérienne, en pleine ascension sur le continent. Ces résultats confirment l'ascension du cyclisme algérien sur la scène continentale, grâce notamment à la stratégie de développement des clubs professionnels menée par les instances fédérales.", a dit Barbari lors d'une conférence de presse animée à Alger, consacrée au Grand Prix international de la ville d'Alger.

Cap-Vert
Qualification historique
au Mondial

Une page de l'histoire du Cap-Vert vient de s'écrire sur la pelouse d'El Estádio Nacional, à Praia. Alors qu'ils n'avaient jamais réussi à valider leur billet pour cette compétition, les Requins Bleus ont battu l'Eswatini (anciennement Swaziland), lundi 13 octobre, pour se qualifier officiellement à la Coupe du monde 2026. Les Cap-Verdiens ont remporté cette rencontre de la 10e et dernière journée des qualifications grâce à des buts de Dailon Livramento (48e), Willy Semedo (54e) et Stopira (90e+2). Ils terminent ainsi premiers du groupe D, avec quatre points d'avance sur le Cameroun, qui devra donc passer - au mieux - par des barrages. Sur chaque but inscrit, le stade national de Praia, la capitale, a chaviré dans l'ivresse. Sur les deux premières réalisations, les Requins Bleus sont allés célébrer en prenant un bain de foule en bas des tribunes. Sur le troisième et dernier but, les joueurs cap-verdiens sur le banc ont même dégainé un t-shirt spécialement fabriqué

pour la qualification au Mondial 2026, pendant que le sélectionneur, Pedro Leitao Brito, courait sur la pelouse. Au coup de sifflet final, le terrain a été envahi par l'ensemble des joueurs cap-verdiens, tandis que les tribunes, toutes de bleu vêtues, célébraient dans la liesse. Des fumigènes ont également été allumés. Le président José Maria Neves avait décrété une "journée spéciale". Les habitants étaient autorisés à arrêter le travail à midi (15h, heure de Paris), trois heures avant le coup d'envoi, pour pouvoir regarder ce match historique. Avec environ 525.000 habitants, le Cap-Vert devient le deuxième pays le moins peuplé de l'histoire à participer à une Coupe du monde, derrière l'Islande en 2018, et la plus petite équipe de son territoire, surpassant Trinité-et-Tobago lors de la Coupe du monde de 2006 en Allemagne. Pour rappel, la Coupe du monde 2026 se disputera pour la première fois à 48 équipes, contre 32 sur les précédentes éditions.

Ligue des champions 2027
Nouvelle affiche à l'honneur
du champion

Une soirée spéciale pour honorer le nouveau roi d'Europe. L'UEFA a annoncé ce lundi un changement notable à venir en Ligue des champions. À partir de l'édition 2027-2028, la compétition débutera par un match à domicile du champion en titre face à une autre équipe. Ce sera la seule rencontre programmée durant cette première soirée. Tous les autres matchs auront lieu le mercredi et le jeudi, lors d'une semaine consacrée entièrement à la C1. Une manière de "garantir une visibilité maximale à tous les clubs", explique l'UEFA dans un communiqué. Si cette nouvelle règle avait été en vigueur cette saison, le PSG aurait donc entamé sa campagne par un match au Parc des Princes le premier mardi, sans autre affiche au programme. En attendant cette

nouveauté, qui sera effective dans deux ans, la Ligue des champions 2025-2026 a débuté depuis quelques semaines. Après avoir décroché leur premier sacre en surclassant l'Inter en finale le 31 mai dernier à Munich (5-0), les Parisiens de Luis Enrique ont parfaitement débuté en étrillant l'Atalanta Bergame (4-0), avant de s'imposer chez le FC Barcelone avec une équipe amoindrie (1-2). Le Bayern Munich, le Real Madrid, l'Inter, Arsenal et Qarabag ont également remporté leurs deux premiers matchs. Après avoir perdu à Bernabeu (2-1), l'OM s'est bien relancé en dominant l'Ajax au Vélodrome (4-0). L'AS Monaco a connu une entame moins reluisante avec une défaite face au Club Bruges (4-1) et un nul contre Manchester City (2-2).

Juventus Turin : La nécessaire
intervention pour Bremer

La Juventus Turin, sociétaire de la Série (A) italienne de football, a annoncé lundi que son défenseur brésilien Gleison Bremer sera inévitablement opéré du genou gauche, pour mettre un terme à une blessure récurrente, l'ayant éloigné des terrains pendant plusieurs mois l'an dernier. "Ce lundi matin, Gleison Bremer a consulté le docteur Bertrand Sonnery-Cottet à Lyon. Il lui a signifié qu'il souffrait d'une lésion du ménisque médial du genou gauche, nécessitant une intervention dans les prochaines heures", a expliqué la Juve dans un communiqué. Le défenseur de 28

ans revient cette saison d'une grave blessure à ce même genou gauche, qui l'a contraint à mettre fin à sa saison 2024-2025 dès le mois d'octobre. Selon la presse italienne, son absence pourrait durer cette fois un mois. La Juventus est déjà privée d'un autre défenseur, le Colombien Juan Cabal, qui s'est blessé à la cuisse droite contre Villareal en Ligue des champions. Son absence pourrait durer un mois et demi. La Juventus Turin est 5e du Championnat d'Italie (12 points) avant d'affronter Côme dimanche. Elle reste sur cinq nuls consécutifs, toutes compétitions confondues.



MONDIAL 2026

La France accrochée
par l'Islande

Il faut finir le travail. Avec 10 points en quatre matches, les joueurs de Didier Deschamps auront une occasion de distancer définitivement les Ukrainiens (7 points), vainqueurs lundi de l'Azerbaïdjan (2-1), le 13 novembre à Paris. Mais il faudra en faire plus qu'à Reykjavik. Malgré un but de Christopher Nkunku (63e) et le premier de Jean-Philippe Mateta (68e) en sélection, les Bleus se sont laissés surprendre sur une faute de déconcentration et ont permis à l'Islande d'égaliser par Kristian Hlynsson (70e), parti seul défier Mike Maignan, capitaine d'un soir. Les joueurs de l'île de glace et de feu menaient déjà au bout d'une première mi-temps très pauvre des Tricolores, grâce à Victor Pálsson (39e). L'équipe avec sept changements par rapport à la victoire contre l'Azerbaïdjan (3-0) a

La France a connu un petit coup d'arrêt en Islande (2-2) avec une équipe largement remaniée, lundi à Reykjavik, mais sera qualifiée pour la Coupe du monde si elle bat l'Ukraine en novembre.

mis une mi-temps à se mettre véritablement en marche. Déjà vendredi il avait fallu un exploit personnel de Kylian Mbappé juste avant la pause pour débloquer un match figé.

PREMIER BUT POUR
MATETA

Mais cette fois le capitaine n'était pas là. Touché en fin de rencontre contre l'Azerbaïdjan, son forfait s'est ajouté à

l'absence de l'autre joyau français, le Ballon d'or Ousmane Dembélé, touché dès le premier match des qualifications. Sans eux, sans Désiré Doué ni Bradley Barcola aussi blessés, les Bleus manquent de créativité. Leurs remplaçants ont vécu un match contrasté. Mateta, pour sa première titularisation, trois jours après sa première sélection, s'est longtemps montré trop imprécis, mais il a marqué son premier but sur un centre parfait de l'entrant Maghnès Akliouche. Nkunku aussi a beaucoup patiné avant de signer un but superbe, d'une frappe enveloppée au bout d'une action solitaire. Le nouveau joueur de l'AC Milan, rappelé pour la première fois depuis onze mois, a marqué son deuxième but en 16 sélections. Le premier remontait à un an contre Israël.

Manchester City : Donnarumma honoré

Ecarté du Paris Saint-Germain après un triomphe européen, Gianluigi Donnarumma connaît une renaissance éclatante sous les couleurs de Manchester City. À peine arrivé en Angleterre, le portier italien s'est imposé comme l'un des symboles du renouveau mancunien, au point d'être désigné meilleur recrue estivale, selon un sondage réalisé par The Athletic. Son adaptation express et son autorité dans les buts font de lui un élément clé du dispositif de Pep Guardiola. Un nouveau chapitre qui consacre son retour au plus haut niveau, tout en confirmant son statut de référence mondiale au poste. Champion d'Europe avec le PSG et vainqueur du Trophée Yachine, Gianluigi Donnarumma a quitté Paris à la surprise générale, quelques semaines seulement après la victoire

en Ligue des champions. Malgré ses 161 apparitions sous le maillot parisien, le club de la capitale avait choisi de tourner la page. Recruté pour 30 millions d'euros par Manchester City, le gardien de la Nazionale n'a pas tardé à s'imposer comme une valeur sûre outre-Manche. Lors d'une conférence de presse en septembre avec l'équipe d'Italie, le joueur de 26 ans s'était confié sur ce changement majeur dans sa carrière: «J'ai toujours été calme et j'avais hâte d'aller à City, car ils me voulaient vraiment, Guardiola me voulait vraiment, et ça me flattait. Etre convoité par un club prestigieux comme City me rend fier, je suis excité et heureux». Une déclaration qui illustre parfaitement la sérénité retrouvée du portier italien depuis son arrivée dans le nord de l'Angleterre.

Depuis son installation dans les cages mancuniennes, Gianluigi Donnarumma impressionne par sa constance et sa maîtrise. Avec trois clean sheets en six rencontres et seulement quatre buts encaissés toutes compétitions confondues, l'ancien Milanais a rapidement gagné la confiance de son entraîneur et du vestiaire. Sa solidité au pied, longtemps critiquée en France, est désormais un atout dans la relance rapide prônée par Guardiola. Le portier italien ne se contente pas de rassurer : il inspire. Sa présence dans la surface et ses réflexes ont permis à City d'éviter plusieurs faux pas en championnat. L'impact psychologique de son arrivée s'est ressenti jusque dans la défense mancunienne, désormais plus sereine face à la pression adverse.

LES MOTS FLÉCHÉS

	D		E		M	O	S	
D	R	O	N		O	L	E	M
N	O	N		U	R		E	
O	A	T	E			E	D	O
R	I	N	U		A	T	O	
B	B		E	N	N	E	V	
G		E	S	O		I		
	E	T	A	N	D	R	E	P
	M		E	T	N	O	H	
	E	R	C		E	T	A	A
	A	A		A	T	O	N	
	H		A	L	T	A	N	C
	C		X		A		M	

LETTRES DU SUD

Yasmina Khadra, le désert comme mémoire et refuge intérieur

Dans *Ce que le mirage doit à l'oasis*, publié chez Flammarion, Yasmina Khadra revient à ses origines sahariennes. Entre autobiographie et poème d'amour au désert algérien, l'écrivain livre un récit d'une beauté contemplative où se mêlent souvenirs d'enfance, quête spirituelle et célébration de la nature.

■ Par : Samy Terki

Sous la plume de Yasmina Khadra, le désert n'est pas un décor, il est un être à part entière, une conscience, un miroir. Dans *Ce que le mirage doit à l'oasis*, l'auteur de *L'attentat* et *Les Hirondelles de Kaboul* poursuit son exploration des âmes et des paysages intérieurs en se tournant vers celui qui l'a vu naître, le Sahara. Paru aux éditions Flammarion, cet ouvrage singulier, illustré des calligraphies lumineuses de Lassaâd Metoui, s'impose comme une méditation poétique sur la mémoire, la filiation et l'amour. Originaire de Kenadsa, aux portes du désert, Khadra raconte ici la saga de son enfance et celle du territoire qui a façonné son imaginaire. Fils d'un mineur de la houillère de Kenadsa et d'une mère issue d'une lignée de Tombouctou, il tisse les récits familiaux comme on déplie une carte ancienne : les noces inattendues de ses parents, la séparation, l'ascension du père vers la grande ville, son propre passage par l'armée, puis l'éveil de l'écrivain. Chacun de ces fragments est relié par un fil conducteur, celui du désert, à la fois témoin, confident et source d'inspiration. Le livre prend la forme d'un long dialogue entre l'auteur et cette immensité silen-



cieuse. « Dis-moi, désert, par quel bout te prendre, par quel Sésame ouvrir ta boîte de Pandore ? » écrit-il dans une adresse quasi mystique à cet espace tantôt rocailleux, tantôt sablonneux. Ce tête-à-tête, où l'écrivain interroge le désert comme on questionne sa propre âme, confère au texte une dimension métaphysique. Le Sahara devient le lieu de l'épreuve et de la révélation, où l'on apprend à écouter, à pardonner, à

aimer. Ce lyrisme, souvent traversé d'images somptueuses « ton soleil si proche de mes blessures qu'il suffirait de tendre la main pour le cueillir comme une orange pendue à sa branche », inscrit Khadra dans la lignée des grands chantres du désert. Mais au-delà du pittoresque, c'est un message universel que porte ce livre : la réconciliation avec soi-même et avec le monde. « C'est dans ton mutisme que j'ai entendu

chanter mon cœur d'enfant », confie-t-il, reconnaissant au désert le pouvoir de l'avoir façonné en homme et en écrivain. Dans cette traversée intérieure, la parole de Khadra rejoint celle des sages. En écho à Lao-Tseu « Être humain, c'est aimer les hommes, être sage, c'est les connaître », l'auteur élève le désert au rang de maître spirituel, révélateur d'une humanité essentielle. Ce que le mirage doit à l'oasis apparaît ainsi comme un livre d'apprentissage autant qu'une invitation à la contemplation et à la paix intérieure. Les calligraphies de Lassaâd Metoui, qui accompagnent le texte, prolongent cette atmosphère de recueillement et de beauté. Par leurs traits souples et leurs harmonies de couleurs, elles traduisent visuellement les thèmes chers à Khadra, la lumière, la fragilité du souffle, la communion avec le monde. À travers ce nouvel opus, Yasmina Khadra signe l'un de ses textes les plus personnels. Il y célèbre le désert comme d'autres célèbrent la mer ou la montagne, non pas pour s'y perdre, mais pour s'y retrouver. Un livre à lire lentement, comme on écoute le vent dans les dunes, avec humilité et gratitude.

S.T.

L'italien, une langue sans frontières célébrée en Algérie

Célébrée dans plus de 120 pays, la Semaine de la langue italienne dans le monde s'ouvre cette année sous un signe fort : « Italophonie : une langue au-delà des frontières ». En Algérie, l'événement prend une résonance particulière. À travers colloques, rencontres et activités pédagogiques, l'Institut culturel italien d'Alger invite chercheurs, étudiants et écrivains à « interroger » la place de l'italien dans un espace méditerranéen en pleine mutation. Le coup d'envoi a été donné à l'Université d'Alger II par un colloque académique consacré aux enjeux contemporains de l'italophonie. Les intervenants (linguistes, universitaires et jeunes chercheurs) y ont analysé les multiples dimensions de cette langue qui, de Dante à la diaspora moderne, s'impose comme un vecteur d'identité et de dialogue. Loin de se limiter à la diffusion d'un idiome, l'objectif est d'en comprendre les circulations, celles des mots, des idées, mais aussi des personnes qui la portent à travers les migrations et les échanges culturels. L'italien, langue de la littérature universelle, devient ainsi celle des communautés diasporiques et des ponts culturels. Cette ouverture sera au cœur de la rencontre prévue mardi 14 octobre à l'Institut

culturel italien d'Alger, sous le titre « L'italophonie et l'étude de l'italien ». Les étudiants y seront invités à témoigner de leur rapport à la langue, entre attrait esthétique et curiosité intellectuelle. Apprendre l'italien, c'est aussi accéder à un patrimoine artistique, philosophique et musical exceptionnel, mais également à une vision du monde où l'humanisme demeure central. Mercredi, l'attention se portera vers les plus jeunes, avec une séance pédagogique organisée à l'école Roma. Thème choisi : « L'italien dans les œuvres d'écrivains algériens en Italie ». Une exploration inédite des écritures de la diaspora, où la langue italienne devient outil d'expression, de mémoire et parfois d'émancipation. Loin d'être une langue d'accueil, l'italien se révèle un espace de création et de revendication, où s'entrelacent les histoires d'exil et les voix d'auteurs issus de l'immigration. La semaine se poursuivra jeudi à l'Université de Blida II avec un second colloque, « La diffusion de l'italien dans le monde : divers contextes identitaires, linguistiques et culturels ». Chercheurs et enseignants y aborderont les réalités contrastées de l'enseignement de l'italien, entre politiques éducatives nationales, initiatives per-

sonnelles et défis géopolitiques. De l'Afrique à l'Amérique latine, l'italien s'impose comme un langage de lien, porteur d'identités hybrides et de trajectoires transnationales. Enfin, la clôture, prévue dimanche 19 octobre à l'Université de Annaba, reviendra sur le thème central de cette édition. Le choix de la ville n'est pas fortuit : l'Est algérien entretient de longue date des relations étroites avec l'Italie, nourries par l'histoire migratoire et les échanges économiques. Cette halte finale rend hommage à ces passerelles anciennes entre les deux rives de la Méditerranée. En filigrane, la programmation orchestrée par l'Institut culturel italien d'Alger « dessine une vision ouverte et dynamique » de la langue italienne. Plus qu'un patrimoine, elle apparaît comme un espace de circulation et de transformation, un laboratoire du dialogue entre les cultures. Dans un monde traversé par les fractures, l'italien se présente ici comme une invitation à la rencontre, à la nuance et à la beauté du lien humain. « L'italien n'est pas seulement la langue d'un pays, mais une manière d'habiter le monde », résume un participant. Une manière, aussi, de le comprendre autrement.

S.T.

REGARDS CROISÉS SUR
LA SCÈNE AFRICAINE

Le théâtre mauritanien, entre mémoire orale et satire contemporaine

Au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, la Mauritanie, invitée d'honneur de la 14^e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa, a livré hier une leçon d'histoire et de passion scénique. La conférence, animée par le metteur en scène Abdelfattah Selli, est revenue sur les origines et les métamorphoses d'un art qui, en Mauritanie, plonge ses racines dans les traditions orales de la langue hassaniya et dans la vie collective des villages. La veille, le public algérien avait déjà découvert Daybah, un spectacle empreint d'un souffle poétique et symbolique, mis en scène par le même conférencier et interprété par plusieurs comédiens mauritaniens. Le lendemain, c'est dans un tout autre registre — celui de la transmission et de la mémoire — qu'Abdelfattah Selli a pris la parole pour retracer la généalogie d'un théâtre longtemps méconnu sur la scène africaine. À l'origine, a-t-il rappelé, le théâtre mauritanien s'enracine dans une pratique ancestrale appelée hammar. Cette réunion communautaire, tenue après la dernière prière du soir, rassemblait les habitants autour d'un feu pour assister à des scènes mimées, jouant les événements du village ou des récits fondateurs. « Le hammar était le premier espace dramatique collectif, un moment de catharsis où la parole et le geste prenaient le relais des griots », a expliqué Selli. D'autres formes scéniques, tout aussi singulières, ont jalonné cette histoire. Parmi elles, les marionnettes de Sid Ahmed Mekawmat, manipulées non pas avec les mains mais avec le pied, une spécificité, selon le conférencier, propre à la Mauritanie. Ces traditions, longtemps confinées à l'espace populaire, ont progressivement nourri l'émergence d'un théâtre moderne. C'est en 1958, deux ans avant l'indépendance du pays, qu'apparaît la première troupe structurée, Keikoutia. « Doyenne du théâtre mauritanien moderne », elle portait sur scène une parole audacieuse, satirique, volontiers critique envers le pouvoir. Sous le regard du président Moktar Ould Dadah, ces artistes s'autorisent une liberté d'expression rare pour l'époque, jusqu'au coup d'État de 1978, qui met fin à cette effervescence. La parenthèse se referme durant plusieurs années, avant qu'un nouvel élan n'apparaisse en 1984. La parole se libère à nouveau, mais avec prudence, les textes privilégient alors les thèmes sociaux (la famille, la jeunesse, les mutations urbaines) plutôt que la satire politique. Malgré la création, à partir de 1987, de nombreuses associations et coopératives, la scène reste sous surveillance, limitant le champ de la critique. Depuis le début des années 2000, une génération d'artistes plus jeunes a repris le flambeau, animée par un désir de renouvellement et d'ouverture. Ce renouveau, note Abdelfattah Selli, conjugue la double appartenance culturelle du pays : africaine par ses rythmes, arabo-hassanienne par sa langue et sa poésie. Les metteurs en scène, tout en restant attachés à la parole originelle, explorent de nouveaux territoires esthétiques, souvent à partir de textes originaux plutôt qu'adaptés. Ainsi, le théâtre mauritanien d'aujourd'hui se veut à la fois mémoire et miroir. Héritier d'une tradition orale millénaire, il s'efforce de capter les transformations d'une société en mouvement, sans renier la poésie qui en est l'âme. Une vitalité que le Festival de Béjaïa a choisi de célébrer, en donnant à entendre les voix du désert et du fleuve, ces voix qui, loin du tumulte, continuent de porter sur scène les rêves et les colères d'un peuple.

Samy T.

16

●

Alger29°

●

Ouargla42°

●

Oran30°

●

Constantine41°

FADJR

DOHR

ASR

MAGHREB

ISHA

05:34

12:54

15:55

18:26

19:45

La déforestation mondiale s'accélère

Les engagements des États en matière de lutte contre la déforestation semblent de plus en plus difficiles à tenir. En 2014, des dizaines de gouvernements s'étaient engagés à atteindre l'objectif de zéro déforestation d'ici 2030. Or, le phénomène se maintient à un rythme alarmant, comme le révèle la dernière édition de l'Évaluation de la déclaration pour les forêts, publiée hier par une coalition d'organismes de re-

cherche, de groupes de réflexion et d'ONG : 8,1 millions d'hectares ont été déforestés en 2024. Les forêts primaires tropicales, particulièrement riches en biodiversité, ont été les plus touchées, avec 6,7 millions d'hectares détruits. Malgré ces bilans alarmants, les scientifiques se veulent optimistes et comptent sur la prochaine COP 30, qui se tiendra du 10 au 21 novembre 2025 en Amazonie brésilienne, à Belém. Elle est qualifiée de « COP des forêts ». Le Brésil souhaite, à cette occasion, formaliser un fonds dédié, appelé « facilité de financement des forêts tropicales », qui devrait permettre de collecter 125 milliards de dollars afin de

rémunérer les efforts de conservation des pays à forte couverture forestière, comme la République démocratique du Congo.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION /Mercredi 15 Octobre 2025//N° 1183// PRIX 20DA

Éliminatoires du Mondial 2026 / Algérie – Ouganda (2-1)

Les Verts renversent la vapeur et bouclent en apothéose

L'équipe nationale algérienne a clôturé sa campagne de qualification pour la Coupe du monde 2026 sur une note positive, en s'imposant (2-1) face à une solide formation ougandaise, hier soir, dans un match disputé et plein d'intensité. Les protégés de Vladimir Petkovic ont dû s'employer jusqu'au bout pour décrocher ce succès, face à un adversaire courageux qui jouait encore ses dernières cartes pour espérer accrocher une place de barragiste, réservée aux quatre meilleures deuxièmes de la zone africaine.

Dès le coup d'envoi, les Ougandais ont affiché leurs intentions : discipline, pressing haut et transitions rapides. Ce plan de jeu a rapidement payé puisque S. Mukwala, profitant d'une erreur d'interception de Boudaoui, s'est retrouvé seul face à Luca Zidane et a ouvert le score dès la 8^e minute. Un début de match idéal pour les visiteurs, qui ont ensuite tenté de gérer leur avantage en coupant les circuits de relance algériens. Les hommes de Petkovic, surpris par cette entame, ont tenté de réagir. Mahrez, très actif sur son couloir, a multiplié les centres dangereux. À la 30^e minute, son coup franc millimétré a trouvé la tête de Mandi, qui a marqué avant que l'arbitre n'annule le but pour une position de hors-jeu de Mandi et Bensebaïni. Un coup dur pour les Verts, qui rentrent aux vestiaires menés au score malgré une légère domination dans le jeu. Au retour des vestiaires, les Algériens ont affiché un tout autre visage. Plus entreprenants, plus agressifs dans les duels, ils ont pris le contrôle du ballon et multiplié les offensives. Petkovic, qui avait aligné Luca Zidane dans les cages et relancé Gouiri en pointe, a vu ses choix payants dans le second acte. À la 56^e minute, Mahrez s'infiltre côté droit, centre en retrait, mais le ballon passe juste devant Gouiri. Le public sentait que

l'égalisation approchait. Elle est finalement intervenue à la 79^e minute. Une frappe de Gouiri est stoppée de la main par un défenseur ougandais dans la surface : penalty indiscutable. Amoura, serein, transforme et remet les deux équipes à égalité (1-1), relançant totalement la partie. L'Algérie pousse alors pour forcer la décision, portée par l'envie de finir en beauté. La délivrance arrive à la 85^e minute : Gouiri, encore lui, est fauché dans la surface par le gardien adverse. C'est encore Amoura qui se charge de le transformer et marque le second penalty, son dixième but en sélection – un record personnel qui le place parmi les hommes forts de cette campagne qualificative. Malgré quelques frayeurs en fin de match, les Verts ont su gérer leur avantage jusqu'au coup de sifflet final. Une victoire qui, au-delà du résultat, vient redonner confiance et confirmer le potentiel du groupe avant les prochaines échéances. En s'imposant face à un adversaire accrocheur, l'équipe nationale clôture ces éliminatoires sur une note de satisfaction. Petkovic, pour sa part, pourra tirer de précieux enseignements de ce dernier test grandeur nature avant les prochaines batailles africaines et internationales.

Marouane A.



La pièce de théâtre « Le Fil rouge » captive le public à Béjaïa

La pièce de théâtre Le Fil rouge, interprétée par Elisa Biagi, une comédienne italienne d'origine algérienne, a subjugué le public venu nombreux à la Maison de la culture Taous Amrouche pour assister à la représentation dans le cadre de la 14^e édition du festival international de théâtre de Béjaïa. La salle « Mourad Zidiri » de la Maison de la culture, qui a accueilli dimanche soir la pièce produite par la « compagnie Libre Courants », s'est avérée trop exigüe pour accueillir le public venu découvrir cette œuvre racontant le sacrifice et la bravoure des femmes algériennes pendant la guerre de Libération nationale. La comédienne, qui interprète le personnage de Nna Nouara, sa propre grand-mère, épouse d'un membre de l'Armée de libération nationale (ALN), a donné une interprétation empreinte d'une grande maîtrise émotionnelle et gestuelle. Le public s'est laissé emporter dès le début de ce monodrame qui retrace, à travers le personnage de Nna Nouara, le long parcours de la femme algérienne ayant subi les affres du colonialisme français pendant des années, mais qui l'a aussi courageusement combattu. Pour Elisa Biagi, qui a exprimé sa fierté d'être d'origine algérienne, ce travail artistique constitue un « rappel » de la grande histoire de toutes les femmes qui se sont sacrifiées pour l'indépendance de l'Algérie. Par ailleurs, le programme des représentations nationales, prévu à la Maison de la culture dans le cadre de ce festival, promet de beaux spectacles durant toute la semaine, à l'instar de Ghedwa Ya Menâach, Tro-blème Mohand-Ami, S.D.F et Hebali-ma folie.



Lancement de la plateforme des cours d'anglais médical en ligne

Dans un communiqué publié lundi dernier, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé le lancement d'une plateforme de cours d'anglais médical en ligne destinée aux étudiants de pre-

mière année des sciences médicales (double diplôme). Pour suivre ces cours, les étudiants concernés peuvent consulter le lien suivant : <https://share.google.com/B5FHoRxGQ4gZ5mCWG>, a précisé la même source.

L'Algérie reçoit les éloges du ministre palestinien de la Jeunesse et des Sports pour sa position

Jibril Rajoub, ministre palestinien de la Jeunesse et des Sports, président de l'Association des scouts palestiniens, salue hautement la position de l'Algérie en faveur du peuple palestinien et de sa juste cause. « Nous saluons hautement la position de l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur du peuple palestinien et de sa juste cause », a-t-il affirmé ce mardi à Alger, lors de sa rencontre avec le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, en présence de l'ambassadeur de l'État de Palestine, Fayez Abou Aita. Après avoir mis en avant « le rôle et le soutien » du président

de la République à la cause palestinienne, Rajoub a rappelé « les efforts considérables déployés par l'Algérie dans tous les forums internationaux, notamment au Conseil de sécurité de l'ONU, pour condamner l'agression et les crimes de l'entité sioniste » dans la bande de Gaza. « La cause palestinienne est, par excellence, celle de l'Algérie. Tout le peuple algérien y adhère pleinement », a affirmé le ministre palestinien, ajoutant que cette position « découle du glorieux héritage de lutte du peuple algérien durant sa révolution de libération bénie, laquelle demeure un modèle pour le peuple palestinien en tant qu'exemple de défi, de combat et de résistance, couronné par la fin de la

présence coloniale française ». Il a également souligné la nécessité de « réaliser l'unité palestinienne à travers le dialogue et la convergence des points de vue et des idées », notamment autour de « l'unité de la décision, de l'objectif et de la terre palestinienne », et a rappelé les crimes de génocide et d'épuration ethnique commis à Gaza. Une campagne nationale d'aide humanitaire en faveur du peuple palestinien de la bande de Gaza sera lancée, en coordination avec différents acteurs de la société algérienne, a annoncé pour sa part le commandant des SMA, qui a souligné que cette initiative s'inscrivait dans la continuité de la position constante de l'État algérien en

faveur de la juste cause palestinienne. Au niveau arabe, Hamzaoui a indiqué que les SMA prendraient l'initiative de « créer un comité scout arabe, afin d'exprimer la solidarité et d'apporter l'aide et le soutien indispensables » au peuple palestinien de la bande de Gaza. Il a également affirmé le soutien des SMA à « la demande formulée par les scouts palestiniens de geler le statut de membre des scouts de l'occupation sioniste au sein de l'Organisation mondiale du mouvement scout, en raison des actes criminels et des graves violations documentées commis par l'entité sioniste contre le peuple palestinien ».